

Tous-tes à bord



FGTB

#4 JUILLET 2026

Bimestriel | Année 81

E.R. : Bert Engelaar,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

Réforme des pensions de l'Arizona
La double peine

Droits syndicaux
Un recul organisé

Votre magazine en ligne !

Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

 @syndicatFGTB

 @syndicatFGTB

 @syndicatFGTB

 syndicatFGTB

 ABVV/FGTB


La FGTB en ligne
www.fgtb.be

 Syndicats Magazine en ligne
www.syndicatsmagazine.be

 My FGTB votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb

 Inscrivez-vous à notre newsletter
www.fgtb.be

**ACTUALITÉS**

Actions	4
Réforme des pensions de l'Arizona : la double peine	5
Droits syndicaux : un recul organisé	6-7
À Madrid, les syndicats unis pour une Europe sociale	8-9
« Nous ne laisserons personne dans l'ombre des machines »	10
En bref	11
15.000 Wallon-nes dans les rues de Namur : l'addition, on la refuse !	12-13
Face à l'austérité, tenir le cap	14

DOSSIER

Congrès 2026 : Tous-tes à bord !	15-21
---	--------------

Question/Réponse	22
------------------------	----

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	23-25
MWB	26-27
UBT	28-29
Horval	30-31
SETCa	32-34

RÉGIONS

Agenda des régions	35
--------------------------	----

L'œil ouvert

L'été est là. La canicule de ces dernières semaines n'a pas permis de l'aborder avec légèreté. Elle a suscité, à droite, beaucoup de commentaires, et même certaines plaisanteries qui n'étaient pas du meilleur goût au regard de la réalité vécue par de nombreuses personnes. Car lorsque le thermomètre s'emballe, tout le monde n'a pas la possibilité de s'installer au bord de l'eau une bière à la main...

Nous espérons malgré tout que vous pourrez souffler un peu. Car l'été est une parenthèse. Celle où – traditionnellement – l'on ralentit, où l'on retrouve les siens, où l'on prend enfin le temps. Après des mois de mobilisation, de débats, de négociations et de manifestations, chacun-e mérite ce moment de respiration. Nous vous souhaitons de le vivre pleinement. Sincèrement.

Mais cet été, il faudra aussi garder un œil ouvert sur l'actualité. Car à peine la réforme des pensions votée, le gouvernement Arizona sortira son budget. Encore « près de 7 milliards d'euros d'efforts », annonce-t-il. Avec une question à la clé : qui devra les fournir, ces efforts ?

À écouter certains responsables politiques, la réponse semble immuable. Les travailleurs et travailleuses devront être plus flexibles. Les malades devront retourner plus vite au travail. Les services publics devront faire plus avec moins. Les pensions devront coûter moins cher. Et le pouvoir d'achat ? Il attendra. Ou plutôt, il reculera.

Les premiers effets du saut d'index partiel ne tarderont pas à se faire sentir. Ce n'est pas un détail. C'est une perte durable de pouvoir d'achat pour des centaines de milliers de travailleuses, de travailleurs et d'allocataires. Une perte qui s'inscrit dans le temps. Et qui aura été décidée contre l'avis des syndicats... mais aussi des organisations patronales.

Dans le même mouvement, le gouvernement poursuit méthodiquement son œuvre de dérégulation du travail. Annualisation du temps de travail. Horaires toujours plus variables. Généralisation des flexi-jobs. Extension du travail de nuit. Dans chaque proposition, la philosophie reste la même : la flexibilité et le démantèlement des protections collectives seraient la réponse à tous les défis économiques.

Nous refusons cette vision de la société. Il y a quelques semaines, notre Congrès fédéral l'a réaffirmé avec force sous un thème qui résume à lui seul notre ambition : « Tous-tes à bord ».

À l'heure où certains cherchent à opposer les travailleurs aux allocataires sociaux, les jeunes aux pensionnés, les personnes malades à celles qui travaillent ou encore le secteur public au secteur privé, nous faisons le choix inverse : celui de rassembler. Parce que les réponses aux grands défis de notre époque – sociaux, économiques, climatiques ou démocratiques – ne pourront être que collectives.

Pendant cet événement, des centaines de délégué-es venus de tout le pays ont débattu, confronté leurs idées et adopté les orientations qui guideront la FGTB pour les quatre prochaines années. Ce Congrès n'était pas seulement un temps fort démocratique. Il a dessiné une autre direction : une société plus inclusive, plus solidaire et plus juste. Vous en lirez plus dans notre dossier.

Cette direction, nous la traduisons en propositions concrètes. Avec son Plan B, la FGTB démontre qu'il y a une alternative à l'austérité budgétaire. Une voie fondée sur une fiscalité plus juste, où les revenus du capital contribuent davantage, où les surprofits sont mis à contribution, où les niches fiscales les plus inefficaces sont remises en question et où les richesses sont mieux réparties. Une voie qui protège la sécurité sociale au lieu de l'affaiblir, qui investit dans les services publics au lieu de les considérer comme un coût et qui redonne toute sa place à la négociation salariale afin que les travailleurs et travailleuses bénéficient réellement des richesses qu'ils créent.

C'est ça, notre réponse à la question « Qui fournira l'effort ? ».

Notre Congrès nous a donné un cap. Clair. Ambitieux. Une feuille de route avec laquelle nous aborderons les enjeux qui nous attendent. Alors profitez de l'été. Reposez-vous. Retrouvez vos proches. Rechargez les batteries. Mais gardez l'œil ouvert, et le poing levé. Parce qu'à la rentrée, il faudra plus que jamais des travailleuses et des travailleurs debout, solidaires et déterminés. Les saisons passent. Les combats, eux, continuent. ◀



Bert Engelaar
Président



Selena Carbonero Fernandez
Secrétaire générale



En juin, les mobilisations ont été nombreuses :

Le 14 : manifestation pour la paix à Bruxelles.

Le 16 : manifestation contre les politiques d'austérité du gouvernement wallon à Namur.

Le 18 : rassemblement pour une Europe sociale à Madrid.

Le 23 : action en faveur des services publics à Bruxelles.

Pour la justice sociale. Pour l'égalité. Pour de meilleurs salaires et conditions de travail. Pour des services publics de qualité. Pour la paix. Notre détermination reste intacte !



Réforme des pensions de l'Arizona : la double peine

Fin mai, la Chambre a adopté la très controversée réforme des pensions du gouvernement Arizona. Syndicats Magazine s'est entretenu avec Raf De Weerd, secrétaire fédéral de la FGTB et expert en matière de pensions.



Les personnes ayant une « carrière modèle » et les indépendants restent en principe épargnés. Qu'est-ce que cela révèle de la manière dont le gouvernement Arizona considère les citoyens ?

Il est très clair que ce gouvernement est uniquement là pour les personnes qui parviennent à accomplir une carrière complète sans le moindre accident de parcours. Si vous traversez une période difficile au cours de votre vie professionnelle, vous en payerez la facture.

Les indépendants restent épargnés : ils bénéficient d'avantages sans que leurs cotisations augmentent. Les travailleurs et travailleuses, eux, sont les grands perdants de la réforme. Ils reçoivent moins et se voient infliger un malus. Cela en dit long sur le peu d'empathie dont ce gouvernement fait preuve à l'égard d'une partie de la population.

Jusqu'ici, la sécurité sociale reposait sur le principe que lorsqu'une personne est confrontée à un aléa de la vie, elle ne doit pas être sanctionnée une seconde fois. La première sanction étant le coup dur lui-même. Avec cette réforme, ce principe est remis en cause. Les travailleurs sont également pénalisés lorsqu'ils souhaitent partir à la pension et qu'ils n'atteignent pas un nombre suffisant de jours travaillés ou assimilés.

Il s'agit d'un changement de cap radical par rapport aux politiques menées jusqu'ici. Des réformes parfois dures ont déjà été adoptées par le passé, mais jamais avec une telle ampleur.

La réforme des pensions modifie de nombreuses règles de manière rétroactive. Comment les citoyens peuvent-ils agir ?

La loi a été adoptée et sera prochainement publiée au Moniteur belge. En tant que syndicat, nous allons saisir la Cour constitutionnelle afin de contester le caractère rétroactif de la réforme. Si nous obtenons gain de cause, les corrections s'appliqueront à l'ensemble des personnes qui auront subi un préjudice.

Par ailleurs, les citoyens peuvent exprimer leur mécontentement en rejoignant les actions syndicales. De cette manière ils peuvent exercer une pression politique.

Qui est le plus visé par ces réformes ?

Les femmes sont les grandes perdantes. La gaffe de Jan Jambon, qui lors d'une interview a dit que « les femmes vont devoir s'adapter », en dit long sur le manque de réalisme de cet homme.

D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes : le malus Jambon touche 37% de femmes, contre 14% d'hommes.

À l'automne 2026, une demande d'annulation sera déposée devant la Cour constitutionnelle. Sur quelles bases contestez-vous la légalité de cette réforme ?

Nous allons saisir la Cour constitutionnelle en nous appuyant sur quatre arguments.

Le premier concerne l'article 23 de la Constitution et le principe dit de statu quo, qui stipule que les droits ne peuvent être réduits sans raison valable. Car il s'agit clairement d'une régression des droits des citoyens qui devront travailler plus longtemps pour une pension plus faible.

Le deuxième argument porte sur la discrimination. Les femmes sont particulièrement touchées car elles travaillent plus souvent à temps partiel. En pénalisant davantage ces parcours professionnels, on les discrimine indirectement.

Le troisième argument concerne la rétroactivité. L'on sanctionne les gens pour des décisions qu'ils ont prises dans le passé.

Enfin, lorsqu'une réforme de cette ampleur est votée, les citoyens doivent disposer d'un délai raisonnable pour s'adapter, ce qui n'est pas le cas ici. Les mesures transitoires prévues sont très limitées.

La réforme paraît particulièrement complexe avec sa rétroactivité, ses règles d'exception, le malus... Le gouvernement lui-même y voit-il encore clair ?

Le ministre des Pensions, Jan Jambon, ne maîtrise pas le dossier. Et c'est un euphémisme. Lorsqu'on a découvert les premières versions de la réforme, qui prévoyaient que le congé de maternité ne soit pas pris en compte dans le calcul du nombre de jours assimilés, on s'est retrouvé face à quelque chose d'absolument inédit dans l'histoire de notre sécurité sociale.

D'un autre côté, je pense que la principale préoccupation de ce gouvernement n'est pas non plus de mettre en place un système transparent et objectif. Au contraire : il souhaite réaliser un maximum d'économies en sanctionnant les gens parce qu'ils ont eu de la malchance ou parce qu'ils osent partir à la pension de manière anticipée. ◀

➔ Lire l'article complet : syndicatsmagazine.be/reforme-pensions-double-peine



Droits syndicaux : un recul organisé

Chaque année, l'Indice CSI des droits dans le monde dresse un état des lieux en matière de libertés syndicales et droits des travailleurs et travailleuses, dans 169 pays. L'édition 2026, publiée à l'occasion de la Conférence internationale du Travail à Genève, confirme une tendance préoccupante : la situation continue de se dégrader dans de nombreuses régions du monde, y compris dans des démocraties réputées solides. Y compris chez nous.

”

En Europe et sur le continent américain, les droits des travailleurs et des travailleuses subissent un recul alarmant. Les deux régions ont enregistré la pire note moyenne par pays depuis la première édition de l'Indice en 2014. De plus, l'influence grandissante de l'extrême droite menace les travailleurs et les syndicats.

Confédération Syndicale Internationale

Pour la Confédération syndicale internationale (CSI), qui représente 191 millions de travailleurs à travers le monde, ce recul mondial traduit une fragilisation plus large des principes démocratiques, et surtout une attaque organisée, coordonnée, qu'elle décrit comme un « coup d'État des milliardaires contre la démocratie » : « Cette tendance est financée par les riches et mise en œuvre par des dirigeants autoritaires et d'extrême droite. Tandis que les profits s'amoncellent et que les impôts sur la fortune se font chimères, les niveaux de vie se dégradent. Les voix des travailleurs et des travailleuses – sur lesquels devrait reposer la démocratie – sont étouffées, et les richesses et le pouvoir se concentrent de plus en plus entre les mains d'une minorité qui sape la démocratie », indique la Confédération internationale.

DES INDICATEURS AU ROUGE

Les chiffres sont parlants. La moitié des pays étudiés ont connu des violations du droit à la liberté d'expression et de réunion, un niveau jamais atteint depuis la création de l'indice. Les arrestations et détentions de travailleurs ou de représentants

syndicaux ont également atteint un record : elles ont été recensées dans 75 pays.

Autre indicateur préoccupant : dans près d'un pays sur trois, des travailleurs et travailleuses ont subi des violences physiques liées à leur engagement syndical ou à leur participation à des mouvements sociaux. Des militants syndicaux ont même été tués en Angola, en Colombie, en Indonésie ou encore au Mexique.

Le droit de grève demeure l'un des droits les plus contestés. Selon l'indice, il a été violé dans 87% des pays examinés. Les atteintes prennent des formes diverses : répression policière, limitations légales, recours à des arbitrages obligatoires ou sanctions à l'encontre des grévistes.

La négociation collective n'est pas épargnée. Huit pays sur dix ont connu des restrictions dans ce domaine, tandis que l'accès à la justice reste insuffisant dans près des trois quarts des États étudiés.

UNE DÉMOCRATIE SOUS PRESSION

Selon la CSI toujours, les gouvernements consultent de moins en moins les syndicats lors des réformes du marché du travail. « Les actes dénoncés, qui vont de la répression de grèves à l'érosion des protections juridiques et à la criminalisation des syndicats, ne sont pas des incidents isolés, mais s'inscrivent plutôt dans une stratégie plus vaste destinée à étouffer les voix dissidentes et à accentuer les inégalités. » Le rapport met également en lumière l'utilisation croissante des technologies numériques comme outils de contrôle des travailleurs, qu'il s'agisse de surveillance, d'évaluation permanente des performances ou de limitation de l'action collective.

EN CHIFFRES, EN BREF :

- Des atteintes au droit à la liberté d'expression et de réunion ont été signalées dans **50%** des pays – un niveau record et une hausse par rapport aux 45% enregistrés en 2025.
- Dans **75** pays (50% des pays de l'Indice), les autorités ont arrêté ou placé en détention des travailleurs et travailleuses.
- Les travailleurs ont subi des violences dans **1** pays sur **3**. Un record.
- Le droit de grève a été violé dans **87%** des pays.
- Seuls **3** pays ont « amélioré » leur classement. Et la Belgique n'y figure pas...
- L'Indice désigne également les pays où les violations sont les plus graves. En 2026, l'Argentine, le Bélarus, l'Égypte, l'Équateur, l'Eswatini, le Myanmar, le Nigéria, le Panama, la Tunisie et la Türkiye figurent parmi les dix pires pays au monde pour les travailleurs et travailleuses.

L'EUROPE N'ÉCHAPPE PAS À LA TENDANCE

Et chez nous, comment ça va ? La note moyenne des pays de la région européenne s'est détériorée pour la quatrième année consécutive.

Près de trois quarts des pays européens ont bafoué le droit de grève. Dans plusieurs États, les syndicats dénoncent des restrictions croissantes aux manifestations, l'extension des services minimums ou encore des procédures judiciaires visant des militants syndicaux.

ET EN BELGIQUE ?

La Belgique conserve son triste grade 3, soit un pays où l'on constate des « violations régulières des droits ».

La CSI considère que la criminalisation du blocage des routes (« l'entrave méchante à la circulation ») lors de mouvements sociaux constitue une restriction du droit de grève. Elle dénonce également le fait que « des grèves ont été brutalement réprimées et des travailleurs ont été blessés par la police ou arrêtés arbitrairement. » Des procédures excessives et des périodes de réflexion ont également retardé ou affaibli les actions de grève.

Selena Carbonero Fernandez, Secrétaire générale de la FGTB, est l'une des chevilles ouvrières de la plateforme pour le droit de protester. Elle indique : « Voir la Belgique maintenue parmi les pays où les violations des droits syndicaux sont régulières doit nous interpeller. La remise en cause du droit de grève, la criminalisation de certaines formes d'action collective et les violences constatées lors de mouvements sociaux sont incompatibles avec une démocratie sociale forte. Défendre les droits syndicaux, c'est défendre la démocratie elle-même. »



Voir la Belgique maintenue parmi les pays où les violations des droits syndicaux sont régulières doit nous interpeller.

Selena Carbonero Fernandez, Secrétaire générale de la FGTB

UNE ALERTE PLUS QU'UN CLASSEMENT

Au-delà du triste classement, le message principal est ailleurs. Le signal d'alarme lancé par la CSI ne vise pas uniquement les régimes autoritaires. Il concerne aussi les démocraties où les libertés syndicales s'effritent peu à peu. Une réalité que l'on connaît aussi chez nous, face à une droite toujours plus agressive.

Affaiblir les syndicats, c'est réduire la capacité du monde du travail à peser sur les décisions qui le concerne. Et lorsqu'une société fait taire cette voix, c'est toujours la démocratie qui finit par en payer le prix. Plus que jamais, le rapport de la CSI rappelle que les droits sociaux ne sont jamais définitivement acquis. Ils se défendent, se renforcent et se conquièrent collectivement. ◀



À Madrid, les syndicats unis pour une Europe sociale

10h30 et la chaleur est déjà bien présente. Peu à peu, les rues autour du Palais de Vistalegre, dans la capitale espagnole, se teintent de rouge. Des milliers de travailleurs et travailleuses convergent vers le rassemblement syndical. Les t-shirts des syndicats espagnols, UGT (Union Générale des Travailleurs) et CCOO (Commissions Ouvrières), sont partout. Les délégations de la FGTB, venues en nombre, se fondent dans la masse.

Le choix du Palais de Vistalegre n'a rien d'anodin. À quelques rues de là se dresse la prison de Carabanchel, symbole de la répression franquiste où furent enfermés de nombreux opposants politiques et syndicalistes. Plus récemment, le Palais a accueilli plusieurs rassemblements de VOX, le parti d'extrême droite espagnol. Aujourd'hui, les syndicats se réapproprient ce lieu chargé d'histoire et lui donnent une toute autre signification.

11h. À l'intérieur du Palais, les délégations prennent place. Au premier rang, les dirigeants syndicaux européens, dont Bert Engelaar, président de la FGTB et Selena Carbonero Fernandez, secrétaire générale. Sous les applaudissements, les membres d'une trentaine de syndicats européens montent sur scène. Le drapeau de la FGTB ouvre le cortège devant 10 000 syndicalistes venus de quinze pays différents.

AUSTÉRITÉ

Partout en Europe, le constat est le même : attaques contre les droits sociaux, la négociation collective, les services publics... « Les chefs d'État européens sont en train de démanteler notre modèle social », alertait, la veille de l'événement Selena Carbonero Fernandez, émue de prendre la parole dans son pays d'origine. Et quand cela arrive, ce sont les travailleurs et travailleuses qui en paient la facture : travailler davantage pour gagner moins, des pensions rabotées, des économies dans les soins de santé,

Le 18 juin, pendant que les chefs d'État et de gouvernement européens se réunissaient à Bruxelles, les syndicats envoyaient un message clair depuis Madrid : à l'austérité, il faut répondre par la solidarité, la justice sociale et la paix. Reportage.

l'enseignement et d'autres services essentiels à la population. Mais il n'est pas question de céder au défaitisme.

”

Nous avons construit l'Europe et nous continuerons à le faire. En tant que syndicats, nous défendons un projet de société où chacun trouve sa place.

Selena Carbonero Fernandez, Secrétaire générale de la FGTB

LA RÉPONSE SYNDICALE

Pour Unai Sordo, secrétaire général des CCOO, il est temps de donner une nouvelle impulsion à la mobilisation syndicale européenne : « Face aux défis auxquels notre continent est confronté, nous devons renforcer le rôle des organisations les plus représentatives des travailleurs et travailleuses. » Et ce, sur les lieux de travail, à travers la négociation collective dans les secteurs, la concertation sociale avec les gouvernements et au sein même de l'Union européenne.

Pour le syndicaliste espagnol, le défi est immense, mais loin d'être insurmontable. L'Europe reste une référence mondiale en matière de démocratie, de droits sociaux et de bien-être. Ce modèle a été construit après la Seconde Guerre mondiale. À nous aujourd'hui de le renforcer.

GAUCHE VS DROITE

Face à l'austérité, deux voies se dessinent. D'un côté, celle des coupes budgétaires, de la dérégulation et du repli nationaliste.



De l'autre, celle d'un renforcement des droits sociaux et des investissements publics. L'Espagne est souvent citée comme exemple de cette seconde voie. Son gouvernement a augmenté le salaire minimum, développé les énergies renouvelables, soutenu ouvertement le peuple palestinien et, plus récemment, engagé un processus de régularisation de personnes sans papiers afin qu'elles puissent vivre dignement et contribuer pleinement à l'économie.

« Le gouvernement espagnol est l'un des rares en Europe à faire des choix politiques qui vont dans la bonne direction. Voilà aussi pourquoi il était pertinent d'organiser ce rassemblement à Madrid », explique Pepe Álvarez, secrétaire général de l'UGT.

C'est également un message très clair adressé à l'extrême droite. « Les organisations syndicales ont la responsabilité de montrer les menaces que ses politiques font peser sur les droits des travailleurs et des travailleuses. »

INVESTIR ET REDYNAMISER

Parmi les nombreux défis européens figure la dépendance de l'Union européenne à des secteurs et ressources stratégiques essentiels à son économie. Face à cette situation, les organisations syndicales défendent une autre approche : investir dans l'industrie européenne et la redynamiser, plutôt que délocaliser la production ou encourager le dumping social.

Sur scène, Gianni De Vlaminck – de la CG et la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois – rappelle que les politiques de droite mettent les travailleurs en concurrence les uns avec les autres. La réponse de l'Union européenne ne peut pas être davantage de dérégulation.

Jean-Michel Hutsebaut – de la MWB et IndustriALL – met lui l'accent sur la richesse créée par les travailleurs et travailleuses.

”

L'histoire nous enseigne ce qui arrive lorsque les gens ne voient plus d'avenir. Lorsque nous ne leur offrons plus de perspectives. C'est la haine qui l'emporte. Alors organisons-nous, mobilisons-nous !

Bert Engelaar, Président de la FGTB

« Nous refusons qu'ils paient le prix de crises dont ils ne sont pas responsables. Nous voulons une Europe qui investit dans son industrie et qui protège ses emplois. »

LA RÉPARTITION DES RICHESSES ET LA PAIX

Les combats qui unissent les syndicats européens sont nombreux. Réduire la fiscalité sur le travail et faire contribuer davantage les grandes fortunes en fait partie.

Autre combat essentiel : la paix. Le contexte international pousse aujourd'hui de nombreux gouvernements européens à augmenter fortement leurs dépenses militaires. Pour les syndicats, ces milliards devraient plutôt être investis aux politiques sociales et aux investissements nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Ils prônent une Europe qui défende la paix, le multilatéralisme et le droit international.

PLUS FORTS ENSEMBLE

Face aux nombreux défis, le message du Président de la FGTB est celui de l'unité. Bert Engelaar entame d'ailleurs son discours en espagnol et est immédiatement acclamé par la foule. « L'histoire nous enseigne ce qui arrive lorsque les gens ne voient plus d'avenir. Lorsque nous ne leur offrons plus de perspectives. C'est la haine qui l'emporte. »

D'une voix déterminée, il invite les syndicats à s'organiser, se mobiliser. Aujourd'hui et dans les mois à venir. « Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? » il interroge. Et conclut son intervention par le slogan de la FGTB qui reste plus actuel que jamais : « Ensemble, nous sommes plus forts ! »

UNE IMAGE, 1000 MOTS

Puis vient l'un des moments les plus émouvants du rassemblement. La chanteuse Marisa Valle Roso interprète « El pozo Maria Luisa », une chanson en hommage au travail et à la lutte des mineurs de charbon espagnols. Les dirigeants syndicaux se lèvent et chantent main dans la main.

Pendant quelques minutes, les discours laissent place à la fraternité. Dans une Europe traversée par les crises, les inégalités et la montée des nationalismes, cette image vaut à elle seule tous les discours. ◀



« Nous ne laisserons personne dans l'ombre des machines »

Du 1er au 12 juin s'est tenu à Genève la 114e session de la Conférence internationale du Travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Le 8 juin, le président de la FGTB, Bert Engelaar, y a pris la parole pour mettre en lumière l'un des plus grands enjeux de notre époque : l'utilisation de l'intelligence artificielle sur les lieux de travail.

REMETTRE L'HUMAIN AU CENTRE

Ces dernières années, la question de l'intelligence artificielle a pris une place croissante dans le débat public, tant sur le plan sociétal que dans le domaine des droits des travailleurs et des travailleuses. « Quelle est la place de l'être humain dans tout cela ? » C'est par cette question centrale que Bert Engelaar a ouvert son intervention.

« Un travailleur reçoit un message automatisé lui annonçant que son horaire a changé. Une infirmière voit un logiciel calculer le temps qu'elle peut consacrer à un patient. Un chauffeur attend qu'une application lui attribue encore quelques courses afin de pouvoir payer son loyer à la fin du mois. Voilà le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Un monde où l'intelligence artificielle occupe une place toujours plus importante », a expliqué le président de la FGTB devant une salle comble de représentants internationaux.

C'est précisément cette dimension internationale qui fait de la Conférence de l'OIT un cadre privilégié pour débattre des grands enjeux du monde du travail. En tant qu'agence spécialisée des Nations Unies, l'OIT adopte des conventions internationales qui ont des effets concrets. La lutte contre le travail des enfants en est un exemple marquant : la convention de l'OIT sur le travail des enfants a permis de faire reculer de 40% le nombre d'enfants travaillant entre 2000 et 2016.



UNE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE QUI RAPPELLE LE PASSÉ

Pour Bert Engelaar, l'histoire semble se répéter. Les précédentes révolutions technologiques promettaient déjà davantage de liberté aux travailleurs et travailleuses. Des promesses qui n'ont pas été tenues. L'augmentation de la production rendue possible par les machines n'a pas conduit à davantage de temps libre. Elle s'est traduite par une accélération du rythme de travail.

« Le progrès technologique n'a jamais garanti le progrès humain », poursuit le syndicaliste. « Un algorithme ne comprend pas l'angoisse d'un travailleur qui craint de perdre son emploi. Une plateforme numérique ne connaît pas le silence d'un travailleur qui rentre chez lui tellement épuisé, qu'il n'a plus l'énergie de parler à ses enfants. »

LE DROIT DE DÉCIDER

À partir de ces constats, le Président de la FGTB en vient à la conclusion de son intervention. Il rappelle un principe fondamental que nous avons trop souvent tendance à oublier face à l'évolution fulgurante de l'IA : nous pouvons encore décider des limites à fixer et des personnes que nous devons protéger.

« Lorsqu'il n'y a pas de règles, ce sont les plus vulnérables qui en paient le prix. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle transforme presque tous les aspects de la vie professionnelle : le recrutement, les salaires, la santé, la surveillance, le droit à la déconnexion et la protection contre les licenciements abusifs », avertit Bert Engelaar. ◀

Nous devons faire de ce nouveau chapitre technologique un chapitre où la justice sociale et le travail décent occupent une place centrale. Un chapitre dans lequel personne n'est laissé dans l'ombre des machines.

Bert Engelaar



GRÂCE AUX SYNDICATS, UNE CONVENTION DE L'OIT POUR LES TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES

Enfin des droits pour les travailleurs-euses des plateformes dans le monde entier ! Après deux ans de négociations – le 12 juin, lors de la Conférence internationale du travail (CIT) – les syndicats ont obtenu l'adoption d'une convention régulant l'économie de plateforme.

Hugues Ghenne, du service d'études de la FGTB, a participé aux négociations : « Santé et sécurité au travail, garanties de paiement, protection contre la discrimination, encadrement des systèmes automatisés... les travailleurs et travailleuses des plateformes ont enfin un cadre de protection légale qui dépasse les frontières. La mise en œuvre est désormais entre les mains des différents États, mais le travail est loin d'être terminé. La FGTB continuera de lutter pour la concrétisation du travail décent dans l'économie de plateforme !

FACE AUX MANIFESTANTS : L'USAGE DISPROPORTIONNÉ DE LA FORCE

Au mois de juin, on a vu des milliers d'étudiants, d'enseignants, de parents, de travailleurs de la culture et de citoyens se rassembler à Bruxelles pour défendre l'enseignement, la recherche, la culture, les médias publics et, plus largement, l'avenir de notre société, contre les politiques du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Face à eux, le pouvoir a employé la force. Et même évoqué l'envoi de jeunes dans des camps de redressement.

La FGTB s'inquiète pour le droit de protester et dénonce une atteinte à l'État de droit. Gouverner ne se résume pas au pouvoir de décider ou de faire des économies budgétaires. Gouverner implique d'écouter les signaux de détresse et suppose le respect des libertés fondamentales. Dans un État de droit, cela exige aussi que la force publique protège l'exercice des droits démocratiques au lieu de les contenir.

Lire plus : scannez le code QR.



INDEX : INDICE PIVOT DÉPASSÉ, INDEXATION PLAFONNÉE

INDICES	Prix à la consommation	102,95
	Inflation	3,40%
	Indice santé	102,59
	Indice santé lissé	100,37

En juin 2026, l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,30% par rapport à mai 2026. En rythme annuel, l'inflation se chiffre à 3,40%. L'indice pivot a été dépassé.

Quelles conséquences ? Concrètement, les allocations sociales et les traitements des fonctionnaires seront adaptés au coût de la vie à la fin du mois de septembre. En effet, depuis la mise en œuvre de la loi-programme du 18 juillet 2025, l'indexation intervient plus tard qu'avant : deux mois de décalage pour les

allocataires sociaux et un mois pour les fonctionnaires. Les salaires du privé également, selon un calendrier différent en fonction des secteurs.

Cette indexation marquera toutefois une rupture importante : c'est à cette occasion que s'appliquera pour la première fois l'indexation plafonnée (« index en centimes ») décidée par le gouvernement Arizona. Pour les fonctionnaires dont le traitement brut dépasse 4.000 euros et pour les allocations sociales supérieures à 2.000 euros brut, l'indexation ne sera plus intégrale. Une partie de la rémunération ou de l'allocation échappera à l'adaptation au coût de la vie, entraînant une perte de pouvoir d'achat qui se répercutera également sur les indexations futures.

Lire plus : scannez le code QR.



15.000 Wallon·nes dans les rues de Namur : l'addition, on la refuse !



Ils étaient 15.000. Aides familiales, travailleuses et travailleurs du secteur public et du privé, travailleurs APE, personnel titres-services, enseignants, acteurs de la culture, de l'éducation permanente, de la santé, de la petite enfance... Le 16 juin dernier, Namur a vécu une journée de mobilisation historique. Un front commun élargi au monde associatif a démontré, avec une force rare, que les Wallonnes et les Wallons refusent de payer l'addition des choix politiques d'une majorité qui frappe délibérément celles et ceux qui vivent de leur travail.

UN CORTÈGE COMME ON N'EN VOIT PAS SOUVENT

10h30. Derrière la gare de Namur, le thermomètre grimpe déjà. Des trains en provenance de toute la Wallonie déversent des milliers de travailleuses et de travailleurs. Des percussions ouvrent le cortège formé de 15.000 manifestants. Une foule dense, déterminée et en colère. Le message envoyé au gouvernement MR-Engagés est clair et massif.

Sur les pancartes et banderoles, les slogans résument l'essentiel : « On ne paiera pas pour leur choix », « L'addition, on la refuse », « Avec les Engagés et le MR, tout augmente sauf les salaires ». La diversité des cortèges dit l'ampleur de la colère : des blouses de soignants voisinent avec des tabliers de garde-enfants, des pancartes d'enseignants côtoient des drapeaux de syndicats de la construction. C'est toute la société wallonne qui marche.

”

On tire sur l'élastique depuis un an.
Bientôt, on n'y arrivera plus.

Nathalie, aide familiale à Charleroi, 52 ans

UNE MULTITUDE DE SECTEURS, UNE SEULE COLÈRE

Ce qui frappe, c'est une mobilisation transversale, qui dit l'ampleur des ravages causés par la politique des Gouvernements.

Les enseignant·es sont là, nombreux, furieux. Les travailleur·euses APE sont là aussi : 70.000 emplois menacés dans le secteur non-marchand, c'est une bombe sociale qu'on ne peut pas ignorer. Les travailleur·euses titres-services ont fait le déplacement, eux qui voient des actionnaires s'enrichir sur l'argent public pendant que leurs salaires stagnent. Les aides familiales et les garde-malades sont présents, eux qui font du lien social au quotidien et qui galeraient déjà avant les nouvelles coupes.

Les travailleur·euses des crèches et des maisons de repos portent leurs banderoles. Le secteur de la culture et de l'éducation permanente s'est mobilisé. Les fonctionnaires wallons ont répondu à l'appel de la CGSP à la grève, fermant l'ensemble des administrations régionales. Le secteur de l'insertion socio-professionnelle est représenté. Associations de soutien aux familles en difficulté, aux jeunes en souffrance, aux femmes victimes de violence.

Le monde associatif a répondu à l'appel du front commun élargi. C'est ce caractère élargi, interprofessionnel et inter-associatif qui a, aussi, donné à cette journée une résonance particulière.

”

Je suis enseignant depuis 18 ans. On n'a jamais été autant méprisés. On nous dit qu'on coûte trop cher, pendant que des entreprises fraudent des millions de l'argent de la formation. C'est inacceptable.

Marc, professeur de mathématiques dans le secondaire, Liège

ILS ONT LE CHOIX. ET ILS CHOISSENT DE NOUS FAIRE MAL.

C'est Jean-François Tamellini, Secrétaire général de la FGTB wallonne, qui prononce le discours de clôture devant le Parlement wallon. Un discours coup de poing, accueilli par une foule électrisée, qui a nommé sans ménagement les injustices et les contradictions du gouvernement MR-Engagés.

« Ils nous disent qu'ils n'ont pas le choix ! » a lancé Jean-François Tamellini. Avant de rappeler, une à une, les absurdités d'une politique qui punit les uns pour enrichir les autres : supprimer les repas chauds à l'école pour 55.000 enfants en difficulté, tout en permettant à ceux qui touchent plus de 340.000 euros de salaire de ne plus payer de cotisations. Faire payer un minerval de 1.200

euros à six étudiants sur dix, tout en laissant les banques s'enrichir sur le dos de tous.

Ils prétendent qu'ils n'ont « Pas le choix de nous faire payer 43% d'impôt en moyenne, pendant que les plus riches n'en payent que 23% maximum ! » Pas le choix de menacer 70.000 emplois en APE « pendant qu'ils sont occupés à garantir des postes à 500.000 euros à leurs amis ». Pas le choix d'attaquer la fonction publique, de casser le statut des agents, de maltraiter les enseignants, d'enfoncer les titres-services, d'abandonner les aides familiales.

Mais la conclusion du Secrétaire général de la FGTB wallonne est sans appel : « Evidemment qu'ils ont le choix ! Evidemment qu'ils peuvent choisir une autre voie ! Mais ils choisissent délibérément de nous faire mal. »

”

Je travaille en titres-services depuis douze ans. Les actionnaires de notre société touchent des dividendes records. Nous, on n'a pas eu d'augmentation de salaire depuis deux ans. L'argent public devrait servir à améliorer nos conditions, pas à gaver des actionnaires privés.

Soraya, travailleuse titres-services, Brabant wallon

MR ET ENGAGÉS : LE CUMUL DES COUPS

Ce qui rend la situation particulièrement explosive, c'est l'effet de cumul. Les mêmes partis, MR et Engagés, sont aux commandes à la fois au niveau fédéral et en Wallonie. Leurs coups s'additionnent, se superposent, s'amplifient. Pensions gelées, index traficotés, salaires bloqués, chasse aux malades, exclusions qui poussent les demandeur-euses d'emploi dans la misère et par-dessus tout cela, les mesures wallonnes spécifiques qui frappent les secteurs vitaux de la Région.

”

J'ai 22 ans de carrière dans l'administration wallonne. Le statut, c'est ce qui me permettait de faire mon travail sans pression politique, sans craindre d'être sanctionné si je ne suis pas aux ordres. En le cassant, ils ne s'attaquent pas à un privilège : ils s'attaquent à l'indépendance du service public. Et c'est toute la population qui va le payer.

Fabrice, Service Public de Wallonie, Namur

APRÈS LE CORTÈGE, LA PRESSION POLITIQUE CONTINUE

La manifestation s'est terminée sans incident, vers 12h30 à la Confluence, face au Parlement wallon. Mais la journée ne s'est pas arrêtée là. À 13 heures, une délégation du front commun élargi a été reçue par les chefs de groupe du Parlement wallon. À 14h30, une entrevue avec le Ministre-Président Adrien Dolimont était programmée. La pression politique devait être maintenue.

Car les syndicats ne viennent pas en simples spectateurs. Ils viennent avec des revendications précises : arrêter les menaces sur les emplois APE, rétablir le statut de la fonction publique, cesser de taper sur l'enseignement et la jeunesse, faire marche arrière sur les réformes des droits d'enregistrement et de succession qui coûtent une fortune à la Région pour le seul bénéfice des plus riches. Et surtout : ne pas confirmer, lors du prochain conclave budgétaire wallon, que c'est encore aux travailleur-euses de payer l'addition.

Jean-François Tamellini met en garde au nom de la FGTB wallonne : « Nous allons aller leur dire aux parlementaires que s'ils n'entendent pas notre colère, s'ils ne comprennent pas qu'ils doivent changer leur copie, s'ils continuent à s'essuyer les pieds sur nos emplois et nos vies alors nous n'aurons pas d'autre choix que de durcir nos actions. »

”

Notre association accompagne des femmes victimes de violence. On a perdu 15% de nos subsides en un an. On va devoir fermer un accueil d'urgence. Ce ne sont pas des chiffres abstraits : ce sont des femmes qui vont se retrouver à la rue.

Isabelle, directrice d'une maison d'accueil pour femmes, province de Liège

LA SUITE : LA BALLE EST DANS LE CAMP DU GOUVERNEMENT

15.000 personnes dans la rue, c'est un message qui ne peut être ignoré. La FGTB wallonne et ses partenaires du front commun ont démontré que la mobilisation est possible, que l'unité syndicale et associative tient, et que la colère est profonde, durable et légitime.

La balle est désormais dans le camp du gouvernement wallon. Le prochain conclave budgétaire sera un test : soit le gouvernement entend le signal envoyé par les rues de Namur, soit il confirme son mépris pour celles et ceux qui font tourner la Wallonie au quotidien. Dans ce second cas, Jean-François Tamellini l'a dit clairement, il faudra être prêts à aller plus loin. Quitte à arrêter le pays s'il le faut.



CONGRÈS STATUTAIRE DE LA FGTB BRUXELLES

Face à l'austérité, tenir le cap

Réunie en Congrès statutaire le 27 mai dernier, la FGTB Bruxelles a réélu Florence Lepoivre au poste de secrétaire générale et adopté une motion d'actualité qui fixe les grandes priorités de l'organisation jusqu'à son Congrès d'orientation prévu en 2027.

Dans un contexte social et politique particulièrement exceptionnel, la FGTB Bruxelles a fait le choix d'organiser cette année un congrès centré sur ses obligations statutaires. Depuis les élections de juin 2024, la Région bruxelloise a en effet traversé plus d'un an de blocage politique, tandis que le gouvernement Arizona multipliait les attaques contre le monde du travail.

Dans son intervention devant les congressistes, Florence Lepoivre est revenue sur cette période marquée par ce qu'elle a qualifié « d'offensive antisociale d'une ampleur inédite depuis 80 ans ».

Attaques contre les pensions, remise en cause de l'indexation automatique des salaires, limitation dans le temps des allocations de chômage, pressions sur les services publics, le non-marchand et la concertation sociale : la secrétaire générale a dénoncé un projet global visant à affaiblir les protections collectives conquises par les travailleuses et les travailleurs.

Face à cette offensive, la FGTB Bruxelles a été présente sur tous les fronts : mobilisations interprofessionnelles, soutien aux secteurs en lutte, défense des services publics et du non-marchand, lutte contre l'extrême droite, défense des droits des femmes et soutien aux jeunes travailleurs et travailleuses.

Une attention particulière a été portée à la réforme limitant dans le temps les allocations de chômage. À Bruxelles, près de 45.000 personnes devraient être exclues de ce droit dès 2026, dont plus de 20.000 affiliées à la FGTB Bruxelles. Pour l'Interrégionale bruxelloise de la FGTB, cette réforme constitue non seulement une attaque contre la sécurité sociale, mais aussi une mesure qui frappe particulièrement Bruxelles et la Wallonie. Les conséquences pour les CPAS, les services sociaux et les finances locales s'annoncent considérables.

Le Congrès a également permis de souligner l'importance du travail mené par la FGTB Bruxelles dans les différents lieux de concertation sociale régionale. Malgré l'absence prolongée de gouvernement de plein exercice, les interlocuteurs sociaux ont continué à produire des analyses, des propositions et des alternatives sur des dossiers essentiels tels que l'emploi, la formation, l'industrie, le logement ou encore les conséquences des exclusions du chômage.

Les congressistes ont par ailleurs adopté une motion d'actualité qui réaffirme les priorités de l'organisation : défense de la sécurité sociale, des services publics et du non-marchand, opposition aux politiques d'austérité, lutte contre les discriminations et l'extrême droite, défense de l'emploi industriel et du dialogue social.

Enfin, le Congrès a exprimé son soutien au personnel de l'enseignement mobilisé contre les politiques d'austérité menées en Fédération Wallonie-Bruxelles et contre les importantes mesures d'économies prévues dans l'enseignement, la culture, la petite enfance, la recherche ou encore les médias publics.

Les défis à venir restent immenses. Face aux politiques de régression sociale, la FGTB Bruxelles entend poursuivre le même cap : résister, proposer des alternatives et construire le rapport de force nécessaire à la défense du monde du travail. ◀



grès 2026

Un congrès fédéral, c'est l'occasion de revenir sur les quatre années écoulées, de débattre de l'avenir, d'entendre la parole du terrain. Mais aussi de procéder à l'élection de plusieurs membres du Secrétariat fédéral: Bert Engelaar, Président; Selena Carbonero Fernandez, Secrétaire générale; Philippe Borsu et Raf De Weerd, Secrétaires fédéraux. Le Secrétariat actuel est complété par Jean-François Tamellini, Secrétaire général IW, Miranda Uleens, Secrétaire générale Vlaams ABVV et Florence Lepoivre, secrétaire générale IRB

congrès 2026

tous-tes
à bord

Tous les quatre ans, le congrès de la FGTB constitue l'un des moments les plus importants de la vie démocratique de notre organisation. Pendant trois jours, quelque 1.500 délégué-es venus de toutes les centrales professionnelles et de toutes les régionales se sont réunis pour débattre, confronter leurs points de vue et définir ensemble les orientations qui guideront l'action de la FGTB pour les quatre prochaines années.

Placé sous le thème « Tous-tes à bord », ce congrès a ouvert le débat sur les grands enjeux sociétaux : solidarité internationale, démocratie, droits syndicaux, lutte contre l'extrême droite... Autant de réflexions qui dessinent le cap d'un syndicat déterminé à faire face, collectivement, aux tempêtes d'aujourd'hui et de demain.

Les résolutions de congrès, les motions d'actualité et les photos sont en ligne et en intégralité ici : www.abvvcongresfgtb.be



Tous·tes à bord, et surtout garder le cap !

Face aux attaques de plus en plus violentes contre les droits sociaux et le monde du travail. Face à la montée de l'extrême droite : vent debout ! La FGTB a choisi une image forte pour son congrès 2026 : celle d'un navire. Un navire où chacune et chacun a sa place, où personne n'est laissé sur le quai et où la solidarité reste la seule et unique boussole.



L'IMPORTANCE DE L'INTERNATIONAL

Ce congrès a débuté par un séminaire international (cf article par ailleurs). Car les combats syndicaux dépassent largement les frontières nationales. Les échanges avec les syndicalistes venus des quatre coins du monde ont permis de mesurer combien les défis et les préoccupations sont similaires partout. Et partout, la solidarité demeure le levier le plus fort pour y répondre.

Un moment de solidarité avec le peuple palestinien est également venu rappeler que la défense des droits humains constitue un engagement qui dépasse les seuls enjeux du monde du travail.

UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

Au fil des trois journées, le congrès a alterné les formats et les regards. Débats, témoignages de délégués, interventions inspirantes, moments artistiques et échanges militants se sont succédé, donnant à l'événement un rythme vivant et une véritable richesse.

Parmi les moments forts, un débat essentiel sur le droit de protester, réunissant la société civile et les syndicats internationaux. Car à travers le monde, les libertés syndicales et le droit de manifester font l'objet d'attaques de plus en plus fréquentes. Criminalisation de l'action syndicale, restrictions au droit de grève, limitations des manifestations... Les intervenants ont rappelé qu'il ne peut y avoir de véritable démocratie sans la possibilité pour les citoyens, les travailleurs et les travailleuses d'exprimer leurs revendications.

Cette réflexion s'est naturellement prolongée autour de la montée de l'extrême droite et des atteintes aux droits fondamentaux.

S'ils s'attaquent à la jeunesse, c'est parce qu'ils ont peur. Peur qu'on s'organise. Et surtout peur que la riposte ne soit trop forte et renverse le cours des choses.

Jeunes FGTB

Pendant trois jours, près de 1 500 militants issus des centrales professionnelles et des régionales de la FGTB se sont réunis autour de ce fil conducteur : « Tous et toutes à bord ». Un thème qui dépasse la métaphore maritime et qui raconte ce qu'est le syndicalisme, ce qu'est la FGTB depuis toujours : une aventure collective. Qui rassemble des femmes et des hommes d'horizons différents autour d'un objectif commun, celui de défendre les travailleurs et travailleuses, tout en leur construisant une société plus juste.

Ce congrès s'est déroulé dans un contexte politique particulièrement tendu. Depuis deux ans, les mobilisations sociales se succèdent, contre l'Arizona et ses frappes incessantes. Les politiques d'austérité fragilisent les services publics et le pouvoir d'achat, tandis que les libertés syndicales sont de plus en plus remises en question. En Belgique comme ailleurs, les discours de haine gagnent du terrain, les idées d'extrême droite progressent. Plus que jamais, la FGTB a voulu faire de ce congrès un moment de réflexion, de partage, mais aussi de mobilisation.

”

Au fond, derrière les attaques contre nos pensions, nos statuts ou nos droits syndicaux, c'est toujours la même idée : affaiblir les solidarités collectives pour renvoyer chacun à lui-même. Nous refusons cette société-là. Nous croyons au service public, à la concertation sociale et à la force du collectif.

Flore-Anne Pirson, déléguée CGSP Cheminots





”

Le pire serait qu'ils arrivent à nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternative. L'Arizona passera mais nous, on restera ! Tout le monde à bord, c'est un projet de société, pour un avenir commun. C'est celui de la FGTB. C'est faire le choix de la solidarité et pas de la loi du plus fort. Toutes nos conquêtes sociales sont nées d'une audace, celle de penser qu'on peut transformer le monde.

Selena Carbonero Fernandez



”

Le changement ne vient pas d'en haut. Il naît de la base. Quand des femmes et des hommes se regardent et réalisent que leur problème est aussi celui des autres. C'est de cette conscience commune que naît le syndicalisme. C'est là que l'espoir se transforme en action. Faisons de notre pays, à nouveau, le cœur battant des luttes sociales.

Bert Engelaar

La FGTB a réaffirmé avec force que les valeurs qu'elle défend – solidarité, égalité, démocratie et justice sociale – sont incompatibles avec les discours de haine, de discrimination ou d'exclusion. Plus qu'un positionnement politique, il s'agit d'une fidélité aux valeurs fondatrices du mouvement syndical.

NOUVEAU MILITANTISME

Le congrès s'est également intéressé aux nouvelles formes d'engagement. Comment toucher les jeunes générations ? Comment porter des messages complexes dans un monde où l'information circule en quelques secondes et où l'IA brouille les pistes ?

L'intervention consacrée aux réseaux sociaux a montré que ces plateformes ne sont pas seulement des espaces de divertissement. Elles sont aussi devenues des lieux où se construisent des mobilisations, où se déconstruisent les fausses informations et où il est possible de faire vivre autrement les valeurs syndicales. Adapter les outils de communication ne signifie pas changer les convictions : c'est trouver de nouvelles façons de transmettre un même message.

L'ART QUI RASSEMBLE

Ces journées ont également laissé une large place à la culture et à l'émotion. Des artistes engagés — Dena, Sondron, Lost Niños, Bekvegter, Giovanni Baudonck, Tijs Delbeke — sont venus rappeler que la musique, les mots et les créations artistiques accompagnent depuis toujours les luttes sociales.

Deux expositions photo, l'une sur la transition juste et l'autre sur la poésie en tant qu'outil de lutte, et un atelier de sérigraphie ont animé les congressistes pendant les pauses.

CAP POUR QUATRE ANS

Mais un congrès est aussi le moment où une organisation définit son cap. Les congressistes ont ainsi débattu des orientations qui guideront l'action de la FGTB pour les quatre prochaines années. Lutte contre l'extrême droite, protection des droits syndicaux, salaires et sécurité d'emploi, pensions dignes, égalité de genre, fiscalité juste, défense de la sécurité sociale et des travailleurs malades, renforcement des services publics, ou encore transition juste, tant au niveau de l'industrie, que du climat ou de l'évolution numérique, politique migratoire humaine... Autant de priorités qui traduisent une même ambition, celle de replacer l'humain au cœur des choix politiques et économiques.

La réélection de Bert Engelaar à la présidence et de Selena Carbonero Fernandez au poste de secrétaire générale s'inscrit dans cette volonté de poursuivre le travail engagé. Tous deux ont appelé les militants à continuer à construire un syndicalisme combatif, ouvert et résolument tourné vers l'avenir.

Au terme de ces trois journées, un message ressort avec force. Le syndicalisme ne consiste pas uniquement à défendre des acquis ou à négocier des conventions collectives. Il est aussi un espace de réflexion, de solidarité, de culture et de démocratie. Un lieu où se rencontrent des générations différentes, des expériences diverses et des combats qui, mis bout à bout, dessinent un projet de société.

Dans un monde où les vents contraires soufflent avec toujours plus de force, le thème du congrès rappelle qu'aucune tempête ne se traverse en solo. Et que le plus grand défi du mouvement syndical reste sans doute celui-ci : chacun et chacune, nous ne sommes pas les passagers d'une société à la dérive. Nous sommes l'équipage qui avance vers plus de justice sociale.

Construire des ponts

Le 10 juin, le Congrès de la FGTB s'est ouvert par un séminaire consacré à la solidarité syndicale internationale. Au programme : des témoignages de syndicalistes venus des quatre coins du monde, mais aussi des échanges sur les stratégies à développer face à la montée des régimes autoritaires et aux attaques contre les droits syndicaux.

« Le monde dans le chaos ». C'est par cette diapositive qu'a commencé son intervention le journaliste de guerre Rudi Vranckx. Le cadre est posé : « 65 conflits armés sont en cours aujourd'hui et le droit international est régulièrement bafoué », tandis que les grandes puissances ferment les yeux.

Parallèlement – et conjointement – le capitalisme s'étend à grande vitesse au-delà des frontières. Les multinationales, main dans la main avec les responsables politiques de droite et d'extrême droite, conscients que les ressources ne sont pas illimitées continuent de dévorer, au détriment des droits des travailleurs, des populations locales et de l'environnement. Leur seule boussole : le profit. L'exemple de la RDC est particulièrement parlant. « Une partie du cobalt est extraite par des enfants et des femmes traités de manière inhumaine, pour les batteries de téléphones et ordinateurs utilisés en Occident », s'indigne Olga Kabalu, de la Confédération Démocratique du Travail du Congo.

Autre conséquence : les libertés syndicales reculent partout, malgré les contextes différents. L'Argentine fait son entrée dans les dix pires pays du monde pour les droits des travailleurs avec son gouvernement d'extrême droite. Au Bélarus, l'organisation syndicale est totalement interdite, explique le camarade biélorusse, Maksim Pazniakou. En Belgique, le droit de protester est dans le viseur du gouvernement.

Mais face à ces évolutions préoccupantes, la résistance s'organise. En Argentine, la jeunesse se mobilise contre le gouvernement de Milei. En Belgique, nous assistons au plus grand mouvement social depuis des décennies. À Madrid, les syndicats européens s'unissent pour une Europe sociale, contre l'austérité.

Pour le monde syndical, il n'y a qu'une seule réponse : la solidarité internationale. Elle seule permet de construire un rapport de force global pour défendre les droits de toutes et tous. Patuan Samosir, directeur à la Confédération Internationale Syndicale Asie-Pacifique, explique : « Elle est essentielle, surtout lorsque les travailleurs ou les syndicats ne peuvent pas défendre leurs droits dans leur propre pays. » La libération de syndicalistes béninois emprisonnés à la suite des marches contre la vie chère en 2024, grâce à la pression exercée par des syndicats partenaires – dont la FGTB – en est un exemple.

Cette solidarité internationale s'organise également grâce à des rencontres comme celle-ci, qui permettent d'échanger sur les différentes réalités et de construire une résistance à l'échelle mondiale. Selena Carbonero Fernandez, secrétaire générale de la FGTB : « Nous devons construire des ponts et nous unir contre un capitalisme sans frontières, qui prospère sur le dos des travailleurs et des travailleuses. »

L'INSTITUT DE COOPÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE DE LA FGTB

Cette journée a également été l'occasion de mettre en lumière le rôle essentiel de l'IFSI, qui mène des projets de coopération avec des organisations syndicales dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Ces projets s'inscrivent dans une logique solidaire et émancipatrice. L'Institut accompagne les partenaires afin de renforcer leurs capacités à exercer pleinement leur rôle d'interlocuteurs sociaux et à peser dans les rapports de force au bénéfice des travailleuses et travailleurs.

Il participe à la construction d'un contre-pouvoir syndical international fort, libre et indépendant, au service de transformations sociétales et politiques conformes aux valeurs progressistes.

À titre d'exemple, l'IFSI travaille en partenariat avec la USO, syndicat historique du secteur pétrolier en Colombie. En 2024, ce projet a permis la formation de plus de 500 syndicalistes. L'organisation mène également des actions de plaidoyer en soutien aux dirigeants syndicaux menacés, la violence antisyndicale en Colombie étant parmi les plus brutales dans le monde.

➔ Plus d'infos sur l'IFSI : www.ifsi-isvi.be





« Protéger celles et ceux qui portent secours »

Affichées sur l'écran, des images d'ambulances dévastées. « Ces convois de collègues humanitaires en Ukraine ou à Gaza ont été délibérément pris pour cible, pour rompre la solidarité qui existe entre les peuples. » C'est par ces mots qu'Olivier Vandecasteele a débuté son intervention lors du Congrès de la FGTB, le 11 juin dernier. Un témoignage fort, lucide et profondément humain qui a constitué l'un des moments marquants de ce congrès.

Né à Tournai, Olivier Vandecasteele, 44 ans, a consacré plus de vingt ans de sa vie à l'action humanitaire. Il est intervenu dans certains des contextes les plus difficiles au monde, notamment lors d'urgences sanitaires en Afghanistan et au Mali, ainsi qu'auprès de réfugiés et de migrants au Maroc et en Iran.

Après avoir occupé des fonctions de direction pour plusieurs ONG internationales, sa vie bascule lorsqu'il est arrêté puis détenu en Iran pendant 456 jours. Il est victime de détention arbitraire, de disparition forcée et de torture.

TRANSFORMER L'ÉPREUVE EN ENGAGEMENT

À sa libération, Olivier Vandecasteele a refusé de laisser cette expérience le définir. Il a choisi de la transformer en combat collectif en créant Protect Humanitarians, une organisation dédiée à la protection des travailleurs humanitaires à travers le monde.

Son constat est simple : alors que les crises humanitaires se multiplient, « celles et ceux qui portent secours sont de plus en plus souvent eux-mêmes tués, blessés, kidnappés. » Les principes fondamentaux du droit humanitaire sont régulièrement bafoués.

Face à cette réalité, Protect Humanitarians agit sur plusieurs fronts. Elle mène un travail de plaidoyer auprès des décideurs

politiques et la sensibilisation du grand public. Sur le terrain, elle propose l'aide d'urgence médicale, psychologique, matérielle et juridique aux humanitaires victimes de violences. De plus, l'organisation partage de bonnes pratiques entre experts sur la santé mentale, le soutien psychosocial et le devoir de protection des organisations. Enfin, elle accompagne juridiquement les victimes et leurs familles dans leurs démarches pour obtenir justice.

DÉFENDRE LA SOLIDARITÉ

Le message porté par Olivier Vandecasteele résonne particulièrement dans une période où les acteurs de la solidarité sont attaqués dans de nombreuses régions du monde. ONG, syndicats, associations, défenseurs des droits humains ou journalistes sont présentés comme des obstacles plutôt que comme des piliers de la démocratie.

Son intervention a trouvé un écho particulier parmi les participantes au congrès. Beaucoup ont été touchés par ce rappel essentiel : la solidarité n'est jamais acquise. Elle doit être défendue, protégée et incarnée.

➔ Pour soutenir Protect Humanitarians rendez-vous sur www.protecthumanitarians.org

« LA PEUR EST NOTRE QUOTIDIEN » : SOUTIEN À SANDRINE

Autre moment fort en émotion, le témoignage de Sandrine Tshibangu Mpunga, militante sans papiers : « Certains politiciens cherchent à faire de nous des criminels. Chaque sortie en rue, est un danger imminent. Même dans nos domiciles nous ne serons plus en sécurité. La peur est notre quotidien. C'est comme si nous n'étions plus des êtres humains. »

Sandrine vit en Belgique depuis 2017. Elle porte en elle des valeurs de solidarité, de bienveillance et d'humanité. Par ses actions, elle vient notamment en aide aux personnes

en situation de fragilité numérique. Elle a suivi de nombreuses formations, telles que l'apprentissage de l'anglais, du néerlandais, le droit international et humanitaire. Des entreprises prévoient déjà de l'engager au vu de ses multiples compétences et qualités, dès qu'elle obtiendra un titre de séjour.

C'est pourquoi nous demandons aux autorités compétentes de le lui accorder.

➔ Signez la pétition pour soutenir sa demande de régularisation.





GAZA

Ne pas se contenter d'observer depuis le quai

En avril, la plus grande mission civile d'aide humanitaire maritime jamais organisée a pris la mer. Son objectif : acheminer des biens de première nécessité vers Gaza, mais aussi attirer l'attention sur les violations du droit international et les crimes commis par Israël. Syndicats Magazine s'est entretenu avec Isja Puissant, qui a participé à la mission et en est venu témoigner lors du congrès de la FGTB.

Avec un père travaillant pour la FGTB et une mère employée au CPAS de Gand, Isja a grandi dans un environnement marqué par l'engagement social. « J'ai fait beaucoup de bénévolat. À un moment donné, j'ai rencontré des Palestiniens. J'ai appris à mieux les connaître et je me suis senti concerné par leur sort », raconte-t-il.

Ces rencontres, mais aussi son histoire familiale, l'ont amené à s'interroger. « Trois membres de ma famille juive ont été déportés pendant la Shoah. Je me suis souvent demandé ce que j'aurais fait à leur place. Serais-je entré dans la Résistance ? »

En 2026, Isja décide de participer à la Global Sumud Flotilla. « J'étais tout à fait conscient des risques, mais il faut relativiser. Avec un passeport belge, j'étais plus ou moins protégé », explique-t-il.

Le 12 avril, la flottille quitte Barcelone. Elle rassemble 620 participants issus de 45 pays, répartis sur 72 navires transportant 11 tonnes d'aide humanitaire. Le bateau d'Isja s'approche jusqu'à 200 km de Gaza. Les eaux internationales commencent à une vingtaine de km. « Mais Israël s'en fiche complètement ». Après avoir été interceptés, détenus illégalement et torturés, les passagers ont été libérés puis expulsés vers la Turquie.

À leur arrivée, leurs témoignages et les constatations médicales ont été recueillis par des représentants de la Cour pénale internationale, en vue de l'ouverture d'une procédure pénale. Mais pour Isja, le véritable levier reste la mobilisation citoyenne. « Plus on est nombreux, plus on est forts. Il faut convaincre les gens qu'un avenir meilleur est possible. »

➔ L'article complet sur www.syndicatsmagazine.be



Les réseaux sociaux, un terrain de lutte

Félix La Frappe vient tout juste de quitter la scène du congrès de la FGTB. À 30 ans, ce créateur de contenu est devenu l'une des figures les plus connues de la jeunesse de gauche francophone sur les réseaux sociaux. Avec sa perruque et son costume orange et rose, il étonne, détonne, et dénonce. Rencontre.

Félix, on le voit en manif, à la pride, en soutien à de nombreuses causes. Car la jeunesse, dit-il, n'a pas déserté le militantisme, loin de là. Elle s'informe, débat et se mobilise surtout en ligne, via les réseaux sociaux.

Une réalité que les organisations syndicales, les partis politiques et les associations ne peuvent ignorer : pour toucher les nouvelles générations, il faut être présent sur les plateformes où elles construisent leurs opinions et leurs engagements. « Une grande partie des moins de 35 ans s'informe principalement sur les réseaux sociaux », explique Félix. « Il est donc essentiel d'y être. »

Pour les acteurs de la société civile, ce changement d'habitudes représente un défi. Comment toucher une génération qui s'est largement détournée des médias traditionnels ? D'autant que l'extrême droite a une longueur d'avance sur le sujet, et que la désinformation bat son plein.

Pour Félix, la réponse passe notamment par l'adaptation des formats. « Le format vidéo permet d'expliquer des choses complexes de manière simple. » C'est là qu'intervient l'humour, sa marque de fabrique. Son personnage emblématique Dora l'Antifa est né presque par hasard, après la fameuse promesse électorale du MR concernant les « 500 euros en plus ». Le sketch rencontre immédiatement son public.

Une approche qui tranche avec certaines formes de militantisme, plus académiques. « À gauche, on a parfois tendance à faire de la vulgarisation très formelle, très théorique, très sérieuse. Mais en faisant ça, on parle surtout aux convaincus. Quand on fait un sketch drôle, court, on touche aussi des gens qui n'ont pas forcément d'avis sur la question. Ils regardent parce que c'est amusant et, au passage, ils apprennent quelque chose. » ◀

➔ L'article complet sur www.syndicatsmagazine.be





Flexi-jobs : ce qui change

En juin, la Chambre a donné son feu vert au projet de loi du ministre David Clarinval (MR) qui élargit les flexi-jobs à l'ensemble des secteurs à partir du 1er juillet. Que prévoit concrètement cette réforme ? Et quelles seront les conséquences pour la sécurité sociale ?

Un flexi-job est une forme d'emploi complémentaire qui permet aux salariés et aux pensionnés de gagner un revenu supplémentaire tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. Introduit en 2015 dans le secteur de l'Horeca, le système a ensuite été progressivement étendu à d'autres secteurs, tels que les boulangeries, les salons de coiffure, les soins de santé et l'enseignement.

À partir du 1er juillet, le système est étendu à tous les secteurs, tant privés que publics. Les secteurs pourront toutefois décider, via une clause dite « d'opt-out », de ne pas autoriser les flexi-jobs ou d'exclure certaines fonctions.

Dans le cadre d'un flexi-job, l'employeur ne paie qu'une cotisation patronale de 28% à l'ONSS (Office National de Sécurité Sociale). Le salarié, lui, ne paie aucune cotisation.

QUI PEUT EXERCER UN « FLEXI-JOB » ?

Tout le monde ne peut pas exercer un flexi-job. Pour y avoir droit, il faut avoir travaillé au moins à 4/5e chez un autre employeur au cours du troisième trimestre précédant le début de cette activité, ou être pensionné.

La réforme assouplit également certaines règles. Désormais, un salarié à temps plein peut exercer un flexi-job dans une entreprise liée, ce qui était auparavant interdit. Les travailleurs intérimaires peuvent également exercer un flexi-job dans une autre entreprise que celle où ils effectuent leurs missions d'intérim.

COMBIEN PEUT-ON GAGNER EN PLUS ?

Les revenus issus d'un flexi-job ne sont soumis à aucune cotisation sociale. Le salaire brut correspond donc au salaire net.

En vertu de la nouvelle réglementation, les personnes exerçant un flexi-job qui ne sont pas pensionnées peuvent gagner jusqu'à 18 440 euros par an en plus. Pour les pensionnés, il n'y a pas de plafond.

POURQUOI LA FGTB S'OPPOSE-T-ELLE À L'EXTENSION DES « FLEXI-JOBS » ?

Les flexi-jobs ne répondent pas aux véritables problèmes du marché du travail. Au lieu de créer des emplois stables et de qualité, ils encouragent les employeurs à recourir davantage à une main-d'œuvre flexible et bon marché. Cette évolution ne facilite en rien le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

Le système fragilise également le financement de la sécurité sociale. D'ici 2030, le manque à gagner est estimé à près d'un demi-milliard d'euros par an. Si les flexi-jobbers acquièrent des droits limités à la pension, ils ne bénéficient d'aucun autre droit social.

Le gouvernement présente les flexi-jobs comme une réponse aux pénuries de personnel. Pourtant, ces pénuries sont avant tout liées aux bas salaires, à une charge de travail trop élevée et à des conditions de travail peu attractives. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, les flexi-jobs ne remédieront pas aux pénuries structurelles.

Pour la FGTB, l'extension des flexi-jobs du gouvernement Arizona ouvre encore plus la voie à un marché du travail déréglementé au bénéfice des employeurs.

QUELLES ALTERNATIVES PROPOSE LA FGTB ?

La FGTB plaide pour :

- des contrats à durée indéterminée ;
- des salaires plus élevés ;
- de meilleures conditions de travail ;
- davantage d'investissements dans la formation ;
- des mesures qui rendent les emplois plus attractifs plutôt que moins coûteux.

Ces solutions permettraient de créer des emplois de qualité tout en renforçant la sécurité sociale, plutôt que d'accroître encore la flexibilité du marché du travail. ◀

EXPOSITION À LA SILICE

Investir dans la prévention aujourd'hui pour éviter les drames de demain

L'exposition à la silice cristalline demeure une réalité dans bon nombre de secteurs industriels. La Centrale Générale - FGTB s'inquiète de cette situation et pousse les entreprises concernées à investir dans la prévention afin de protéger la santé des travailleurs et travailleuses.

Omniprésente dans l'environnement professionnel, la silice cristalline se trouve dans des matériaux naturels (roches, granite, ardoise) et des produits manufacturés (béton, ciments, verre, pierres de synthèse). Les travailleurs des secteurs de la chimie, de la construction, des carrières, du verre ou encore de la céramique partagent tous ce risque : l'inhalation répétée de poussières alvéolaires provoque la silicose, une maladie professionnelle historique aux conséquences irréversibles.

« Trop d'entreprises considèrent encore la prévention comme un coût. Il faut stopper cette vision court-termiste. Chaque centime investi dans ce domaine représente des milliers d'euros d'économie en santé humaine, mais surtout un gain inchiffrable en vies sauvées » explique Sébastien Dupanloup, secrétaire fédéral de la FGTB Verre.

Pour contrer ce fléau, des solutions concrètes et durables existent. Depuis près de vingt ans, la plateforme européenne NEPSI (qui réunit le syndicat IndustriALL et 19 organisations patronales), avec la participation active de la Centrale Générale - FGTB, diffuse des bonnes pratiques sur le terrain. Le groupe Carmeuse en est un exemple : grâce à une concertation sociale de qualité, l'entreprise investit quelque 180 000 € chaque année pour réduire les concentrations de silice cristalline dans l'air, notamment via l'arrosage des pistes par temps sec et le nettoyage régulier du site à l'aide d'un camion aspirateur. Ces mesures réduisent efficacement les poussières, protégeant ainsi à la fois les travailleurs et les riverains.

ÉTUDE

Quel est l'impact du genre sur les maladies professionnelles et leur prévention ?

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) mène une étude sur le système de prévention et de reconnaissance des maladies professionnelles sous l'angle du genre. Quelles sont les inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'exposition aux risques professionnels, d'accès à la reconnaissance des maladies professionnelles ou encore de prévention dans les différents secteurs ?

Pour alimenter cette étude, l'Institut recherche des témoignages. Comment cela se passe-t-il sur votre lieu de travail ? Quelle est votre expérience ? Quels obstacles avez-vous rencontrés pour faire reconnaître une maladie professionnelle ?

L'Institut a besoin de votre expérience de terrain pour répondre à ces questions.

Vous souhaitez en savoir plus sur les groupes de travail ou participer à l'étude ? Scannez les QR codes ci-dessous.



L'usure en horaires décalés

Nuit après nuit, shift après shift, la corde se tend. Derrière les usines qui tournent 24h/24 et 7j/7, des milliers de travailleuses et de travailleurs assurent la production au prix de nuits écourtées, de week-ends sacrifiés et d'une usure qui s'accumule. À l'occasion de la campagne 24/7 du 24 juillet, la Centrale Générale - FGTB donne la parole aux travailleurs en équipes et de nuit de la chimie. Deux histoires, une même certitude : la pénibilité ne disparaît pas parce qu'on décide de ne plus la reconnaître.



Face au démantèlement social,
nous créons nos propres alternatives.

Jan, délégué principal ouvriers chez BASF-EuroChem Anvers

« Chez BASF et EuroChem, environ 1 700 personnes travaillent en équipes. C'est un rythme lourd qui perturbe le sommeil et détruit la santé. La prise en compte de la pénibilité pour la pension est donc essentielle.

Le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC - l'ancienne prépension) offrait une porte de sortie indispensable. Mais le système a été démantelé par les gouvernements successifs avant sa suppression totale. Alors, nous avons ouvert le débat directement au sein de BASF face au blocage du secteur. Nous avons exigé que les moyens autrefois consacrés au RCC soient réaffectés à une solution alternative locale.

Résultat ? Un système maison qui reconnaît la pénibilité. Désormais, les collègues comptant 20 années de nuit ou un fort ancrage en équipes peuvent cesser le travail jusqu'à trois ans avant leur pension anticipée, sans condition d'âge. Le travailleur reste lié contractuellement à BASF, conserve ses avantages (hospitalisation) et perçoit un revenu net d'environ 2 300 euros par mois, équivalent à la pension légale. Surtout, cela libère nos aînés de l'obligation de disponibilité sur le marché de l'emploi et des convocations du VDAB, et leur enlève un stress immense.

Ce dispositif court jusqu'en 2029, et nous voulons le prolonger. En parallèle, nous continuerons à nous battre pour le rétablissement du RCC pour tous les métiers pénibles. »



On mettait notre vie privée de côté
parce qu'on nous promettait une sortie.

Hassan, opérateur de salle de contrôle et délégué syndical chez Prayon

« J'ai 58 ans et déjà 40 années de carrière derrière moi, dont plus de 35 ans en équipes et en feux continus. Le travail de nuit crée des liens incroyables entre collègues. Mais il se paie cher.

Des anniversaires, des réveillons de Noël ou de Nouvel An, j'en ai raté des dizaines. On acceptait ces sacrifices parce qu'on nous disait qu'un jour ils seraient reconnus. On mettait notre vie privée de côté parce qu'on nous promettait une sortie. Et aujourd'hui ? On a juste l'impression qu'on s'est fait avoir...

Mon métier est exigeant. On travaille avec des installations complexes, des produits dangereux, des températures extrêmes. On n'a pas droit à l'erreur. Les horaires bouleversent complètement l'horloge biologique. Pour moi qui suis diabétique, trouver un équilibre a toujours été un combat.

Aujourd'hui, avec les mesures de l'Arizona, on me demande de tenir jusqu'à 61 ans. Honnêtement, je me demande comment je vais y arriver.

Le plus révoltant, c'est qu'on nous demande de faire les mêmes shifts à 58 ans qu'à 21 ans. De quel droit ont-ils balayé d'un revers de main la notion de métier pénible ? Notre corps, lui, n'a pas changé.

Pourtant, je refuse de baisser les bras. Mon fils de 23 ans m'a rejoint dans l'entreprise. Je pense à lui, à mes collègues. Grâce à l'action syndicale, nous avons obtenu trois heures de repos supplémentaires par cycle de feux continus. C'est une preuve qu'en restant unis, on peut encore faire bouger les lignes. »

LE CORPS NE MENT PAS

Le travail en équipes et de nuit est indispensable au fonctionnement de notre industrie. Mais à quel prix ? Une certitude demeure : l'usure, elle, ne s'efface pas.

Retrouvez notre campagne 24/7 consacrée au travail en équipes et de nuit pour découvrir les droits et les solutions défendus par la FGTB Chimie. ◀

NUIT APRÈS NUIT, PAUSE APRÈS PAUSE, LA CORDE SE TEND.



24/7: JOURNÉE DES TRAVAILLEURS EN ÉQUIPES ET DE NUIT

Le travail en équipes et de nuit use votre santé, vous le savez.
C'est votre corps qui dit stop, pas l'Arizona !
Or, avec ses nouvelles mesures, plus de porte de sortie.
Pour la FGTB, votre santé n'est pas négociable.

La FGTB ne lâche pas.
Scannez le code QR pour découvrir notre dossier complet.



FGTB
Chimie - Pétrole

Une génération face au basculement du monde

Ces derniers mois, les mobilisations de jeunes se sont multipliées. Contre l'augmentation du minerval dans l'enseignement supérieur. En soutien aux enseignants mobilisés contre les mesures d'austérité qui dégradent l'école publique. Pour la paix et contre la militarisation croissante de nos sociétés. À première vue, ces combats peuvent sembler distincts. Pourtant, ils racontent une même histoire : celle d'une génération qui refuse de voir son avenir sacrifié.

Depuis des années, certains décrivent la jeunesse comme désengagée ou résignée. Les faits prouvent le contraire. Partout, des jeunes prennent la parole, s'organisent, manifestent et construisent des solidarités. Ils ne se mobilisent pas par nostalgie d'un monde qu'ils n'ont pas connu, mais parce qu'ils voient clairement ce qui se joue sous leurs yeux.

Ils voient une école qui manque de moyens, l'accès aux études supérieures devenir plus coûteux, des services publics fragilisés par l'austérité, des inégalités qui se creusent, des tensions internationales qui s'aggravent et un marché du travail où les promesses de stabilité et de progrès social paraissent de plus en plus fragiles.

Face à cela, ils ne restent pas passifs. Ce qui frappe dans les mobilisations actuelles, c'est leur maturité politique. Les jeunes ne défendent pas seulement leurs intérêts immédiats. Ils développent une compréhension globale des mécanismes qui façonnent leur avenir.

Lorsque des étudiants s'opposent à l'augmentation du minerval, ils défendent l'idée que l'accès au savoir doit rester un droit et non devenir un privilège. Lorsque des élèves rejoignent les mobilisations des enseignants, ils comprennent que la qualité de leur éducation est indissociable des conditions de travail de celles et ceux qui les forment. Lorsque des jeunes se mobilisent pour la paix, ils posent une question fondamentale : quelles sont les priorités de notre société ? Investir dans la militarisation ou investir dans l'humain ? Derrière chacune de ces luttes se dessine une même préoccupation : le droit à un avenir digne.

Les jeunes établissent eux-mêmes les liens entre les différentes crises que nous traversons. Ils comprennent que les difficultés d'accès aux études, la dégradation des services publics, la précarisation du travail ou la militarisation croissante participent d'une même logique : celle qui considère les dépenses sociales comme des coûts à réduire plutôt que comme des investissements pour l'avenir.

Cette lecture globale est essentielle. Car les pouvoirs économiques et politiques ont souvent intérêt à fragmenter les résistances, à opposer les étudiants aux travailleurs et

travailleuses, les jeunes aux plus âgés ou les enjeux sociaux aux questions internationales. Les mobilisations récentes montrent exactement l'inverse.

Quand des élèves soutiennent leurs professeurs, ils démontrent que leurs intérêts convergent. Quand des étudiants défendent l'accès aux études, ils défendent aussi l'émancipation collective. Quand des jeunes interpellent les décideurs sur les questions de paix, ils refusent que les logiques de confrontation prennent le pas sur les besoins sociaux.

Une convergence des luttes est en train d'émerger. Elle n'est pas encore pleinement structurée, mais elle existe déjà dans les consciences. Une même génération commence à relier des combats trop souvent perçus comme séparés. Cette évolution doit interpellier le mouvement syndical.

Depuis toujours, les grandes avancées sociales sont nées de la rencontre entre différentes forces du monde du travail, de l'éducation, de la jeunesse et des mouvements citoyens. Les conquêtes qui ont façonné notre modèle social n'ont jamais été le résultat de luttes isolées, mais de solidarités construites autour d'intérêts communs et d'une vision partagée de la société.

Aujourd'hui encore, la jeunesse nous rappelle une vérité fondamentale : les combats pour l'éducation, pour la paix, pour des services publics de qualité et pour le progrès social sont indissociables. Ils répondent tous à une même exigence de justice.

À ceux qui prétendent que les jeunes ne s'intéressent plus à la politique, les mobilisations actuelles apportent une réponse claire. La jeunesse ne se désintéresse pas de l'avenir ; elle refuse simplement qu'on décide de celui-ci sans elle.

Elle sait que les choix posés aujourd'hui détermineront le monde dans lequel elle vivra demain. Elle sait que les droits sociaux ne sont jamais acquis définitivement. Elle sait que l'école, l'emploi, la sécurité sociale, la démocratie et la paix sont des conquêtes qu'il faut sans cesse défendre et approfondir dans une perspective d'alternative sociale.

Cette jeunesse ne demande pas qu'on parle à sa place. Elle parle déjà. Elle agit déjà. Elle lutte déjà. Et c'est peut-être là le signal le plus encourageant de notre époque : face aux incertitudes, aux reculs sociaux et aux discours de résignation, une nouvelle génération choisit de relever la tête et de se battre pour reprendre possession de son avenir.

Hillal SOR
Secrétaire général

Rachat de TKE par KONE : un défi syndical majeur pour les travailleurs

Le 29 avril 2026, les travailleurs apprenaient le rachat de TKE par KONE au niveau mondial, nous sommes allés à la rencontre des deux porte-paroles FGTB ouvriers, David et Salvatore, pour connaître la réaction des travailleurs.

Des rumeurs de rachat par KONE circulaient depuis longtemps. ThyssenKrupp Elevator a toujours été une division rentable pour le groupe ThyssenKrupp. D'ailleurs, en 2020, l'idée de se séparer de la branche Elevator (ascenseurs) visait avant tout à réinjecter de l'argent dans le groupe, alors que les activités sidérurgiques traversaient une période difficile. La partie la plus rentable de ThyssenKrupp avait ainsi été vendue à deux fonds d'investissement pour environ 17 milliards d'euros. Pour la petite histoire, KONE s'était déjà montré intéressé par cette acquisition à l'époque.

Puis, en 2025, les directions nationale et internationale ont annoncé leur intention d'introduire l'entreprise en bourse. Finalement, en avril 2026, la vente de TKE à KONE est annoncée pour un montant de 29,4 milliards d'euros, soit une plus-value de plus de 12 milliards en six ans. Cette opération ne constitue pas une véritable surprise pour les travailleurs, tant l'intérêt de KONE pour TKE était connu depuis longtemps. Ce rachat est surtout stratégique, car il offre à Kone une porte d'entrée privilégiée vers le marché américain, où TKE est déjà solidement implantée.

Du côté des travailleurs, les réactions sont aujourd'hui différentes dans les deux entreprises. Chez KONE, les techniciens ne semblent pas particulièrement inquiets. Alors que chez TKE, l'inquiétude est plus marquée. Les deux délégations syndicales ont été informées quasi simultanément dans le cadre d'une communication mondiale et, à ce stade, aucune annonce ne laisse présager de conséquences immédiates sur l'emploi. Selon ses dires, même la direction belge de TKE aurait appris l'information le jour même. Il n'en demeure pas que le manque d'information concrète et de transparence de la part des directions nourrit les interrogations.

Les inquiétudes trouvent également leur origine dans les déclarations du groupe KONE concernant les « synergies » attendues, estimées à environ 700 millions d'euros par an. Pour les représentants des travailleurs, ce type d'annonce est souvent synonyme de suppressions d'emplois, regroupements de fonctions ou encore de

délocalisations de certains services. Le passé nous a souvent montré que la recherche de profit du système capitaliste entraînait de la « casse sociale ».

Dans le processus d'achat, il faudra encore obtenir l'approbation de la Commission européenne et des autorités américaines de la concurrence, car le rachat va donner naissance à un mastodonte. Les deux entreprises réunies représenteront près de 100 000 travailleurs dans le monde et environ 1 000 en Belgique.

De nombreux défis attendent les représentants des travailleurs. Le premier consiste à veiller au maintien et à l'amélioration des conditions de travail. Au fil des années, les Métallos ont obtenu d'importants acquis dans les deux entités. Avec la fusion à venir, ils devront, entre autres, analyser les différentes conventions collectives de travail applicables chez KONE et chez TKE afin d'en préserver les dispositions les plus favorables aux travailleurs, etc.

La coopération avec les syndicats internationaux de la multinationale est un défi majeur. Les structures de concertation existantes devront être consolidées afin de permettre une coordination efficace entre les représentants des travailleurs des différents pays concernés par cette opération.

Sans oublier les élections sociales de 2028 qui constitueront également un défi important pour les délégations syndicales. Actuellement, les Métallos FGTB sont majoritaires grâce à la confiance des travailleurs de KONE et de TKE. Ils pourront encore compter sur eux face à ces différents défis. Plus que jamais, la priorité restera la défense des droits des travailleurs et l'amélioration des conditions de travail de celles et ceux qui font vivre au quotidien ces entreprises. ◀

David, porte-parole MWB-FGTB TKE



Salvatore, porte-parole MWB-FGTB KONE

LUTTE CONTRE LE DUMPING SOCIAL

Un grand bravo au ministre Rob Beenders

Les contrôles récents dans le secteur du déménagement, organisés par le ministre Rob Beenders, s'inscrivent dans une approche plus large. Ils font partie d'un effort collectif pour rétablir des conditions équitables dans le secteur du transport. Des conditions qui respectent les droits des travailleurs et la législation sociale, et offrent des perspectives d'avenir aux entreprises qui travaillent correctement.

DES RÈGLES ÉQUITABLES POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR DU TRANSPORT

Les problèmes que nous observons dans le secteur du déménagement sont malheureusement aussi présents dans d'autres branches du transport routier, de la logistique et de la distribution. Un peu partout, des employeurs malhonnêtes s'ingénient à fausser la concurrence à travers des montages fictifs, des paiements au rabais, des sociétés-boîtes aux lettres ou de l'exploitation d'une main-d'œuvre étrangère. Les conséquences sont toujours les mêmes : les travailleurs et travailleuses perdent leur protection, les entreprises honnêtes perdent des parts de marché et les conditions de travail sont dégradées.

Cette situation nécessite plus que des contrôles occasionnels. Elle requiert, dans le chef des pouvoirs publics, un choix délibéré : celui de faire respecter les règles. À cet égard, les investissements supplémentaires prévus au cours des prochaines années dans les services d'inspection et la lutte contre la fraude sont une bonne chose. Au total, 377 postes devraient être pourvus en matière de lutte contre la fraude et la criminalité : cela représente 100 nouveaux postes au fisc, 100 à la police, 77 dans la justice et 100 aux services d'inspection sociale. C'est un pas dans la bonne direction, car faute d'effectifs suffisants sur le terrain, les règles restent souvent lettre morte.

LA CONCURRENCE LOYALE COMMENCE PAR LE CONTRÔLE ET LE RESPECT DES RÈGLES

Mais à lui seul, ce personnel supplémentaire ne s'avère pas suffisant. Les fraudeurs doivent également subir les conséquences de la fraude. Des amendes plus salées, un respect des règles cohérent et une meilleure collaboration entre les différents services d'inspection sont nécessaires.



Un peu partout, des employeurs malhonnêtes s'ingénient à fausser la concurrence à travers des montages fictifs, des paiements au rabais, des sociétés boîtes-aux lettres ou l'exploitation d'une main-d'œuvre étrangère.

Frank Moreels, Président de l'UBT

Pendant des années, l'UBT a plaidé pour que l'inspection sociale dispose de davantage de compétences policières. C'est pourquoi nous sommes heureux que cette question ait finalement trouvé le chemin de l'accord de gouvernement fédéral, que la compétence policière ait été inscrite dans la loi-programme et que celle-ci ait été adoptée. Les inspecteurs sociaux pourront désormais intervenir plus rapidement et plus efficacement contre les mécanismes de fraude organisés, souvent transfrontaliers, et qui causent d'énormes préjudices pour les travailleurs, la sécurité sociale et les entreprises honnêtes.

D'ailleurs, les investissements dans ces services d'inspection s'autofinancent grâce aux amendes perçues, qui se chiffrent en millions.

Pour l'UBT, le message est clair : les travailleurs ont le droit d'être protégés. Les entreprises ont droit à une concurrence loyale. Les fraudeurs doivent prendre conscience que leur marge de manœuvre se réduit progressivement. Les contrôles opérés dans le secteur du déménagement démontrent que le changement est possible lorsque le gouvernement, les partenaires sociaux et les services d'inspection regardent dans la même direction.

Espérons que ces contrôles signent le début d'une approche plus large dans l'ensemble du secteur du transport et de la logistique. En effet, ce n'est qu'en organisant suffisamment de contrôles, en mobilisant assez d'inspecteurs et en déployant une force de frappe suffisante que nous pourrions construire un secteur non seulement économiquement fort, mais aussi juste socialement.

Nous tirons donc notre chapeau au ministre Rob Beenders qui prend la lutte contre le dumping social au sérieux, mobilise des inspecteurs supplémentaires et leur octroie des compétences policières ! ◀

Frank Moreels,
Président de l'UBT

CONGRÈS HORVAL 2026

Les victoires d'hier, les combats de demain

Le congrès de la FGTB Horval, auquel ont participé plusieurs centaines de délégués venus des quatre coins de la Belgique, s'est déroulé les 4 et 5 juin derniers. Un grand moment de démocratie syndicale, préparé minutieusement de longs mois à l'avance, qui constitue un moment clé dans la vie de notre organisation. Que ressort-il donc de ce grand rassemblement ? Retour sur ces deux journées !



Le congrès statutaire d'Horval se tient tous les quatre ans, le dernier s'étant déroulé en septembre 2022. Cet événement constitue un moment essentiel dans la vie démocratique de notre organisation. Son objectif principal est de dresser le bilan des quatre années écoulées, d'évaluer le travail accompli et de définir les orientations politiques et syndicales qui guideront l'action d'Horval pour les quatre années à venir. Le congrès permet aussi d'élire ou de réélire certains responsables de l'organisation, garantissant ainsi le renouvellement et la continuité de nos instances démocratiques.

Cette édition a été présidée par Tiphaine Malchair (secrétaire régionale Horval Namur-Luxembourg) et Conny Demonie (secrétaire régionale Horval West-Vlaanderen).

Mais avant tout, le congrès offre à nos délégués un espace privilégié pour prendre la parole, partager leur expérience du terrain, débattre des enjeux qui touchent les travailleurs et travailleuses, et participer directement aux décisions qui façonneront l'avenir de leur organisation syndicale.

Bref, autant d'objectifs différents, tout aussi importants les uns que les autres !

LE NOUVEAU SECRÉTARIAT FÉDÉRAL

Ce congrès a permis de réélire Patrick Rehan comme co-président de la Centrale et d'élire à ses côtés Filip Feusels, ancien secrétaire fédéral, comme nouveau co-président. Il remplace Alain Detemmerman, qui prend une retraite pleinement méritée après de nombreuses années d'engagement et de travail chez Horval.

Une cérémonie d'hommage a d'ailleurs été organisée en l'honneur de notre camarade Alain. Pour l'occasion, plusieurs proches et invités, dont son épouse et ses enfants, avaient fait le déplacement afin de partager ce moment particulier à ses côtés. C'est avec

beaucoup d'émotion qu'Alain a prononcé son dernier discours en tant que co-président, tournant ainsi une page importante de son engagement au sein de notre organisation.

Au nom de toute l'équipe Horval, nous lui souhaitons une retraite épanouissante, riche en beaux projets et en moments de bonheur auprès de ses proches. Merci Alain, et bonne route pour cette nouvelle étape de vie !

DES INVITÉS D'EXCEPTION

Au-delà des congressistes, de nombreux invités ont également participé à cet événement. Présidents ou représentants des différentes Centrales de la FGTB, invités internationaux, camarades pensionnés et autres partenaires ont répondu présents pour partager ce moment important de la vie de notre organisation.

Bert Engelaar, président de la FGTB, a notamment pris la parole pour parler de l'actualité politique et syndicale, et pour rendre hommage à Alain à l'occasion de son départ à la retraite.

Nous pouvons aussi noter la présence d'Enrico Somaglia, secrétaire général de l'EFFAT (Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme). Il est venu saluer les combats menés par Horval aux niveaux national et international, et a rappelé les défis qui attendent demain les travailleurs européens.

Ellen de Soete, initiatrice de la Coalition 8 mai et fille de résistants de la Seconde Guerre Mondiale, était également présente parmi nous. Lors d'une intervention particulièrement marquante, elle a rappelé avec force la menace que l'extrême droite continue de faire peser sur la démocratie, les droits fondamentaux et le monde du travail. Si le visage de l'extrême droite a évolué au fil du temps, ses idées restent, elles, toujours aussi nauséabondes et contraires à nos valeurs de solidarité, d'égalité et de justice sociale.



Son intervention a souligné l'importance de rester vigilants et mobilisés face à ces idéologies mortifères qui cherchent à diviser plutôt qu'à rassembler.

Nous avons aussi l'immense honneur d'accueillir des syndicalistes d'Afrique (Côte d'Ivoire, Burundi) et d'Amérique latine (Bolivie, Colombie, Honduras, El Salvador, Pérou). Ces camarades internationaux représentaient les organisations syndicales partenaires avec lesquelles nous développons des projets de coopération et de solidarité internationale, en coopération avec les ONG Solsoc et FOS, ainsi qu'avec l'asbl IFSI. Ils ont pris la parole pour témoigner des réalités auxquelles sont confrontées les travailleurs et les syndicalistes dans leur pays respectifs et pour rappeler l'importance de continuer à unir le monde du travail au-delà des frontières.

LES RÉSOLUTIONS : TRACER L'AVENIR D'HORVAL

Durant ce congrès, une série de résolutions ont été votées pour tracer la ligne politique que suivra l'organisation au cours des prochaines années. Plusieurs thématiques ont été mises en évidence : défense des libertés syndicales, lutte pour les droits des femmes, lutte contre l'extrême droite, importance de la formation, protection de notre modèle de concertation sociale...

Nos délégués présents ont pu prendre la parole afin de réagir aux résolutions proposées par le secrétariat fédéral. Ces échanges permettent d'enrichir les débats et de peaufiner certains points. Les résolutions ont été adoptées à une très large majorité, témoignant d'un fort consensus autour des orientations que devra suivre Horval dans les années à venir.

Parmi les résolutions adoptées, il a notamment été décidé de renforcer les actions de sensibilisation autour du 8 mai, date symbolique marquant la victoire sur le fascisme et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de poursuivre et d'intensifier la lutte contre l'extrême

droite et toutes les formes de discours de haine. L'objectif est de rappeler l'importance du devoir de mémoire, de promouvoir les valeurs démocratiques et de sensibiliser les travailleurs et travailleuses aux dangers que représente cette idéologie pour les droits fondamentaux et le monde du travail.

Il a également été décidé de renforcer les efforts en matière de communication et de digitalisation. De nouveaux outils numériques seront déployés afin de toucher un plus grand nombre de travailleurs et de faciliter le travail des délégués sur le terrain. Dans cette dynamique, un nouveau slogan fait son apparition : « By your side. Every shift. » Ces quelques mots reflètent l'engagement d'Horval à accompagner ses affiliés à chaque étape de leur parcours professionnel et à être à leurs côtés face aux défis qu'ils rencontrent au quotidien.

NOTRE FORCE ? NOS DÉLÉGUÉS !

Ces deux journées de congrès ont été un réel succès. Au-delà de l'importance politique d'un tel événement, elles ont surtout permis à nos délégués, issus d'horizons professionnels et géographiques variés, de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance fraternelle et parfois aussi un peu plus festive.

En clôture du congrès, nos deux nouveaux co-présidents ont d'ailleurs tenu à rappeler une évidence : la véritable force de notre organisation réside dans ses délégués. Ces travailleurs et travailleuses qui luttent chaque jour pour défendre leurs collègues, améliorer les conditions de travail et faire respecter les droits sociaux. Ce sont également ces délégués qui incarnent la solidarité en soutenant leurs camarades d'autres entreprises, secteurs ou pays quand ils sont victimes d'injustice.

À toutes et tous, merci pour votre mobilisation et votre confiance. Ensemble, nous continuerons à défendre le monde du travail et à bâtir une société plus juste, plus solidaire et plus démocratique. ◀

Manifester ne devrait jamais devenir un risque

Les images des manifestations pour l'enseignement du mois de juin ont marqué les esprits. Gaz lacrymogènes, autopompes, interventions policières musclées, jeunes et enseignants dispersés dans la rue. Une question plus fondamentale se pose. Quel message envoie-t-on à celles et ceux qui souhaitent exercer leur droit démocratique à manifester ?

Dans une démocratie, la contestation sociale n'est pas un problème à faire disparaître. Elle est un signal. Un moyen pour les citoyens, les travailleurs, les étudiants ou les enseignants de faire entendre leur voix lorsqu'ils estiment ne plus être écoutés.

Pourtant, le climat est inquiétant. De plus en plus souvent, la réponse politique semble se concentrer sur l'ordre public plutôt que sur les raisons profondes de la colère. Les manifestants sont rapidement présentés comme des perturbateurs, tandis que les revendications qu'ils portent passent au second plan.

Cette évolution n'est pas anodine. À force de voir des images de violences, d'arrestations ou d'interventions spectaculaires, beaucoup finiront par hésiter avant de descendre dans la rue. Certains parents réfléchiront à deux fois avant de laisser leurs enfants participer à une mobilisation. Des travailleurs et travailleuses renonceront peut-être à manifester par crainte de se retrouver au mauvais endroit au mauvais moment.

C'est précisément là que réside le danger.

Lorsque la peur s'installe, ce ne sont pas seulement les manifestations qui reculent. C'est l'exercice même d'un droit fondamental. Une démocratie vivante ne se limite pas à voter tous les cinq ans. Elle repose aussi sur la possibilité pour chacune et chacun d'exprimer son désaccord, de se mobiliser et de défendre collectivement ses intérêts.

Personne ne cautionne les violences ou les dégradations. Mais personne ne devrait non plus considérer comme normal que l'exercice du droit de manifester s'accompagne d'un sentiment croissant d'insécurité ou de peur. N'oublions pas que la grande majorité des manifestants ont fait entendre leur voix dans le calme et n'ont absolument aucun lien avec les émeutiers.

Défendre la liberté de manifester, c'est défendre un pilier essentiel de notre démocratie. Une société où les citoyens n'osent plus faire entendre leur voix est une société qui s'affaiblit.



Les dossiers de la rentrée

La période des vacances approche pour la plupart des travailleurs, le moment idéal pour ralentir le rythme et passer du temps avec les personnes qu'on aime. Cette période de repos et de ressourcement est d'ailleurs bien nécessaire, car dès le mois de septembre, de nombreux dossiers nous attendent à nouveau. En voici un bref aperçu.

BUDGET DU GOUVERNEMENT DE WEVER

Le gouvernement De Wever a déjà entamé les négociations afin de trouver encore 7 milliards d'euros avant la fête nationale du 21 juillet. À cet égard, il a également sollicité l'avis du Bureau du Plan ainsi que de certaines institutions et experts.

S'agissant des économies précédentes, il apparaissait clairement qui allait payer l'addition : les travailleurs, les pensionnés et autres bénéficiaires d'allocations. Les femmes, en particulier, sont durement touchées par ces mesures antisociales. Le gouvernement De Wever a coupé dans les pensions, dans le chômage et a introduit un saut d'index « partiel ». Il a aussi limité la norme de croissance dans les soins de santé. Et, sous prétexte de lutter contre les « abus du système », il a mis les malades de longue durée davantage sous pression pour retourner sur le marché du travail qui, lui, n'est pas rendu plus sain.

N'oublions pas que ce même gouvernement encourage les heures supplémentaires et le travail de nuit, sans concertation sociale et sans tenir compte des risques pour la santé. Les flexi-jobs et le travail étudiant ont également été davantage étendus, ce qui exerce une pression énorme sur la sécurité sociale.

Enfin, les mesures de fin de carrière ont été durcies, obligeant les travailleurs plus âgés à maintenir un rythme qui n'est pas soutenable pour tous, avec toutes les conséquences que cela implique. Il est donc hors de question que les citoyens ordinaires soient une nouvelle fois mis à contribution.



Pour le SETCa, il est clair que des alternatives doivent être mises en place pour rétablir l'équilibre. Chacun, y compris les entreprises, doit contribuer de manière proportionnelle au financement des infrastructures et des services qui profitent à toutes et tous. Pour parvenir à ces alternatives, il faut redonner vie au dialogue social.

LE RESPECT DE LA CONCERTATION SOCIALE

La plupart de ces questions relèvent de la concertation sociale. Le gouvernement les impose unilatéralement et place ainsi les employeurs dans une position de plus en plus confortable.

Par ailleurs, les négociations pour un nouvel Accord interprofessionnel (AIP) reprendront à l'automne. L'AIP est un accord-cadre au plus haut niveau, conclu au sein du « Groupe des 10 ». Comme il s'agit d'un accord-cadre, il s'applique à l'ensemble du pays, tous secteurs confondus. L'objectif est de déterminer les grandes lignes de ce qu'employeurs et syndicats peuvent attendre les uns des autres pour les deux années à venir. Cela peut porter sur des sujets très variés : les salaires, la durée du travail, les fins de carrière, la discrimination sur le lieu de travail...

Mais le cœur de l'accord reste souvent la détermination de la marge salariale. Ces dernières années, cette marge a été progressivement réduite à presque zéro, pour finalement atteindre 0%. Le Gouvernement impose ainsi unilatéralement une modération salariale, alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter et que l'indexation est plafonnée. Et cela, vous le ressentez directement dans votre portefeuille. Nous travaillons de plus en plus longtemps et de plus en plus dur pour un salaire et une pension moindres.

Restez mobilisés !

Pour toutes ces raisons, notre marathon de résistance se poursuit. ◀



BONNES VACANCES

NE PAS DÉRANGER

L'été est le moment idéal pour ralentir, se ressourcer et profiter de ses proches. La déconnexion est une nécessité pour préserver notre équilibre et notre santé. Profitez pleinement de cette parenthèse estivale.



EXPO

"Affiches sans papiers, Affiches sans frontières"

Fruit d'un travail collectif mené dans le cadre des ateliers Art en résistance, cette exposition rassemble des créations réalisées autour des questions liées aux politiques migratoires, à la situation des personnes sans papiers et aux élans de solidarité qui émergent face aux injustices vécues par de nombreuses personnes exilées.

Quand ? Jusqu'au 24 juillet, du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Où ? Au Cinex, Rue Saint-Nicolas 84, 5000 Namur.

Infos et inscriptions : info@afico.be

Organisateurs : CEPAG Namur avec le soutien de la Wallonie et de la FWB.



FORMATION « PENSER & AGIR » : INSCRIPTIONS OUVERTES

Le CEPAG propose un cycle pour faire le tour des questions traitant des interactions entre les forces sociales en Belgique et dans le monde.

Penser & Agir est une formation politique, sociale et pratique, engagée mais non partisane. Les participant-es sont invités à se situer dans la société et dans les conflictualités qui traversent notre temps et à construire collectivement les clés de compréhension de la société d'aujourd'hui et les outils pour participer à sa transformation.

Pour qui ? Ces cycles d'éducation populaire visent en priorité les professionnel·les et les militant·es du monde associatif, de la société civile, des ONG et des organismes à vocation sociale.

Quand ? Les cycles de formation de déroulent de septembre à juin, à Bruxelles ou à Mons, à raison d'une séance par mois (10/an).

Plus d'infos sur www.penser-et-agir.be

LA PERMANENCE DES MÉTALLOS DE NAMUR DÉMÉNAGE !

Dès le 1er juillet 2026, la permanence des Métallos FGTB de Namur s'installe à Beez (Rue de Namur 49, 5000).

Nouveaux horaires : accueil uniquement le mercredi de 8h30 à 12h00.

Accès : entrée située à l'arrière du bâtiment.

Pas disponible pour vous rendre sur place ? Les services restent accessibles à Charleroi, Rue du grand Central 91/3 pour toutes vos démarches (affiliation, assistance sociale et juridique).

Nouvelles cotisations syndicales à partir du 1er juillet 2026 -

Montants mensuels :

Actifs : 20,58 €

Prépensionnés : 16,50 €

Chômeurs et malades (+1 mois) : 12,76 €

Invalides : 12,37 €

Pensionnés : 4,47 €

Bonne nouvelle : les affiliés en ordre de cotisations en octobre 2026 bénéficieront d'une prime syndicale, adaptée au montant de leur cotisation.

NOUVEAUX TAUX DE COTISATIONS DE LA FÉDÉRATION DES MÉTALLOS DU HAINAUT-NAMUR

La Fédération des Métallurgistes FGTB du Hainaut-Namur informe tous ses affiliés, qu'à dater du 1er juillet 2026, les taux de cotisations syndicales s'établissent comme suit.

Taux mensuel de cotisations :

Actifs : 20,58 €

Prépensionnés : 16,50 €

Chômeurs complets : 12,76 €

Malades + 1 mois : 12,76 €

Invalides : 12,37 €

Pensionnés : 4,47 €

Pour rappel, les affiliés en ordre de cotisations en octobre 2026 bénéficieront d'une prime syndicale dont le montant variera en fonction du taux de cotisation.

Rédaction :

Syndicats

Rue Haute 42

1000 Bruxelles

syndicats@fgtb.be

Auréli Vandecasteele

Rédactrice en chef

Geeraard Peeters

Ioanna Gimnopoulou

Florian Strik

Léonard Pollet

Aïcha Magha

Rédacteurs

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Denis Selimovski

Marc Bourguignon

Sarah Buyle

Arnaud Dupuis

Antonina Fuca

Mada Minciuna

Polina Vorobieva

Doriane Vandaul

Alissa De Ceuninck

Illustration de la Une :

Sondron

Photos :

FGTB

Ioanna Gimnopoulou

Auréli Vandecasteele

Ali Selvi - Vlaams ABVV

Célia d'Amico

Cyprien Lepoivre

Léonard Pollet

Boumediene Belbachir

Layout :

www.ramdam.be



BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur **www.actelaaffinity.be/fgtb**



Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré	✗ Ce qui n'est pas assuré
Responsabilité civile : • Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers. • Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident. Protection juridique : • Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré. • Nous assurons votre défense pénale. Protection du conducteur : • Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.	Responsabilité civile : • Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident. • Les dommages matériels au véhicule assuré. Protection juridique : • Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales. Protection du conducteur : • Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Actelaaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances sc - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaaffinity développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Actelaaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeds 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.